

# Arab Tunisian Lease ATL

*Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 actions*

*Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène*

*Registre du Commerce : B157711996*

*Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300*

## Document de référence « ATL 2005 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 01/08/2005 sous le n° 05-001 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l' appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### **Responsable de l'information**

**Mr Kamel HABIBI**, Responsable contrôle de gestion à l'ATL

ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord

1082 Mahragène

Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

### **Intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence**

#### **BNA Capitaux**

Avenue du Japon – Immeuble Ennouzha – Cité Ennassim – Montplaisir

Tél 71 951 469 Fax 71 951 308

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de l'ATL – Ennour Building Centre Urbain Nord 1082 Mahragène – BNA Capitaux – Avenue du Japon Immeuble Ennouzha Cité Ennassim Montplaisir – et AFC - 4 Rue 7036 El Menzah IV – et sur le site internet du CMF.

# SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE .....	4
CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	5
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL ...7	
2.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL .....	7
2.1.1. Dénomination .....	7
2.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	7
2.1.3. Date de constitution et durée .....	7
2.1.4. Objet social .....	7
2.1.5. Registre du commerce .....	7
2.1.6. Exercice social .....	7
2.1.7. Nationalité .....	7
2.1.8. Régime fiscal .....	7
2.1.9. Matricule fiscal.....	7
2.1.10. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	8
2.1.11. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM .....	8
2.1.12. Clauses statutaires particulières.....	8
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société .....	11
2.3. Evolution du capital social.....	12
2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/05/2005 .....	12
2.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2005	12
2.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2005.....	13
2.5. Description sommaire du groupe ATB .....	13
2.5.1. Présentation générale du groupe ATB au 31/12/2004.....	13
2.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2004 .....	15
2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2004 .....	17
2.6.1. Transfert de ressources et d'obligations .....	17
2.6.2. Relations commerciales.....	17
2.7. Dividendes .....	17
2.8. Marché des titres.....	17
2.9. Notation de la société.....	18
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL.....	24
3.1. Présentation de la société .....	24
3.2. Organisation de la société.....	24
3.3. Description de l'activité .....	25
3.3.1. Activité de la société au 31/12/2004 .....	25
3.3.2. Activité de la société au 31/03/2005 .....	29
3.4. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité .....	31
3.5. Dépendance de l'émetteur.....	31
3.6. Litige ou arbitrage en cours ou passé .....	31
3.7. Evolution de l'effectif de la société .....	31
3.8. Politique d'investissement.....	31
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT .....	33
4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2004 .....	33
4.1.1. Patrimoine immobilier .....	33
4.1.2. Immobilisations financières.....	34
4.2. Renseignements financiers.....	34
4.2.1. Etats financiers au 31 décembre 2004 .....	34
4.2.2. Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2002 .....	66
4.2.3. Engagements financiers au 31 décembre 2004 .....	69

4.2.4. Encours des emprunts émis par l'ATL.....	70
4.2.5. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2004/2 » .....	72
4.2.6. Soldes intermédiaires de gestion (en Dinars).....	73
4.2.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices (en Dinars).....	74
4.2.8. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation (en Dinars) .....	74
4.2.9. Evolution du bénéfice net (en Dinars).....	74
4.2.10. Evolution des dividendes (en Dinars) .....	74
4.2.11. Tableau de mouvement des capitaux propres compte tenu des retraitements opérés lors de l'arrêté des états financiers au 31/12/2004 (en Dinars).....	75
4.2.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement (en Dinars).....	76
4.2.13. Evolution de la structure financière (en Dinars).....	76
4.2.14. Indicateurs de gestion et Ratios .....	76
4.2.15. Comportement boursier de la valeur ATL.....	77
<b>CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>78</b>
5.1. Conseil d'Administration.....	78
5.1.1. Membres des organes d'administration.....	78
5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société .....	78
5.1.3. Principale activité exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années.....	78
5.1.4. Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés .....	78
5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent .....	79
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2004.....	79
5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction .....	79
5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction.....	79
5.3. Contrôle .....	79
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital .....	79
<b>CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>80</b>
6.1. Evolution récente et Orientations .....	80
6.1.1. Evolution récente.....	80
6.1.2. Orientations .....	80
6.2. Perspectives d'avenir.....	80
6.2.1. Hypothèses de prévisions retenues .....	80
6.2.2. Etats financiers prévisionnels.....	84
6.2.3. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle.....	86
6.2.4. Ratios prévisionnels .....	86
6.2.5. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL (en Dinars).....	87

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 Dinars, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient 22,5% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en terme de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 22% par an en maintenant une part de marché de 15% environ. Son encours financier au 31/12/2004 s'élève à 125,5 MD pour un total d'encours du secteur de l'ordre de 954,8 MD. Cet effort consenti par la société dans le développement de ses activités de leasing, s'est traduit par une forte croissance de ses bénéfices. Le fléchissement de ses résultats enregistrés pendant ces deux dernières années est dû particulièrement à la morosité de la conjoncture économique et à l'accroissement de l'effort de provisionnement pour le respect des nouvelles exigences réglementaires en matière de couverture du risque. En 2004 l'ATL a enregistré une croissance de 10% de ses mises en force par rapport à 2003 passant de 65,8MD à 72,2MD.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 17 emprunts depuis 1995 d'un montant global de 178,5 MD. L'encours des emprunts obligataires au 30/06/2005 s'élève à 89,34MD.

Fitch North Africa ex. Maghreb Rating a confirmé en date du 06 Avril 2005 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB+
- Note court terme : F2
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à l'ATL reflètent sa capacité à maintenir dans un environnement opérationnel fragile, des performances et une qualité d'actifs supérieurs à celles de ses pairs. Elles tiennent également compte de la liquidité tendue de la société.

En terme de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 16,74% au 31/12/2004 contre 17,82% au 31/12/2003.

Le montant de ces créances est passé de 24 510mD au 31/12/2003 à 23 574mD au 31/12/2004. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	2 002	2003	2004
Ratio des créances classées	15,16%	17,82%	16,74%
Ratio de couverture des créances classées	38,40%	40,87%	50,06%

## CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

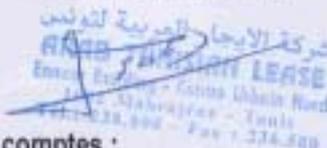
### 1-1 Responsables du document de référence

Monsieur Salah JEBALI  
Président Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease

### 1-2 Attestation des responsables du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Arab Tunisian Lease  
Le Président Directeur Général  
Monsieur Salah JEBALI



### 1-3 Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2002 et 2003: Société Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Rached FOURATI- Adresse : 10, rue de Jérusalem - 1002 Tunis.
- Etats financiers 2004: Société Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI - Adresse : 10, rue de Jérusalem - 1002 Tunis.

### Attestation du commissaire aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2002, 2003 et 2004, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Au cours de l'exercice 2004, la société a procédé à un changement dans la méthode de résorption des frais d'émission des emprunts et ce, pour se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises tunisiennes.

Ces frais étaient résorbés linéairement sur une durée de 3 ans. Désormais, ils sont résorbés sur la durée des emprunts au prorata des intérêts courus.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs. L'ajustement en résultant, a été présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture (compte 128) pour un montant de 67 341D net d'impôt sans transiter pour ordre par l'état de résultat.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2003 ont été retraités en pro forma pour les besoins de la comparaison.

Le Commissaire aux Comptes  
Société Rached FOURATI & Associés - KPMG  
Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

KPMG TUNISIE  
Audit & Consulting  
10, Rue de Jérusalem  
1002 TUNIS BELVEDERE  
MP: 810663T/A/M/000



**1-4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence**

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

**BNA CAPITAUX**  
**Le Directeur Général**  
**Mr Yadh SLIM**

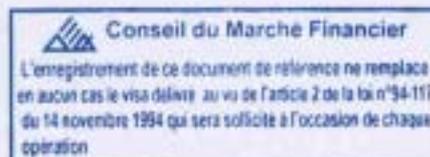


**1-5 Responsable de l'information**

**Mr Kamel HABIBI**

**Responsable du Contrôle de gestion à l'ATL**

**Tél : 71 238 000 – Fax/ 71 767 300**



## CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 2.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

#### 2.1.1. Dénomination

**Dénomination sociale** : Arab Tunisian Lease  
**Siège social** : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène  
**Téléphone** : (71) 238 000  
**Fax** : (71) 786 684 – (71) 767 300  
**E-mail** : atl.lease@atl.com.tn  
**Site web** : www.atl.com.tn

#### 2.1.2. Forme juridique et législation particulière

**Forme juridique** : Société Anonyme  
**Législation particulière applicable** : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing

#### 2.1.3. Date de constitution et durée

**Date de constitution** : 04/12/1993  
**Durée** : 99 ans

#### 2.1.4. Objet social

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing (crédit bail) d'équipements, de matériels ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leur location par celle-ci tout en demeurant propriétaire. Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

#### 2.1.5. Registre du commerce

**N° du Registre de Commerce**: B15771/1996

#### 2.1.6. Exercice social

**Exercice social** : Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

#### 2.1.7. Nationalité

Tunisienne

#### 2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement la loi 94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

#### 2.1.9. Matricule fiscal

492439 NAM 000

### **2.1.10. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société**

Siège de la société

### **2.1.11. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM**

Mr Kamel HABIBI, Responsable du contrôle de gestion à l'ATL, Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

### **2.1.12. Clauses statutaires particulières**

#### **Répartition statutaire des bénéfices (Article 31 des statuts) :**

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Sur ces bénéfices nets, il est d'abord prélevé :

- 1- Toutes réserves légales que la société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur.
- 2- Toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.
- 3- Un premier dividende de cinq pour cent (5%) du montant libéré et non amorti des actions, sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un prélèvement sur les résultats de l'exercice ultérieur.
- 4- Sur le reliquat et, après distribution des supers dividendes entre les actionnaires, l'Assemblée Générale sur proposition du conseil d'administration, peut allouer un tantième aux membres du conseil d'administration dont elle fixera le montant.

#### **Article 22 des statuts :**

Le conseil d'administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du conseil d'administration. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société et sont soumises aux dispositions des articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales.

### **Assemblées générales**

#### **Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires (article 26 des statuts) :**

##### **§ Assemblées Ordinaires et Extraordinaires**

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

##### **§ Convocation des Assemblées**

les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieu indiqués par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- le ou les commissaires aux comptes,
- un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social,

- le liquidateur.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

#### **ð · Le droit de siéger à une Assemblée Générale**

les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil d'Administration soient personnellement actionnaires.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 12 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

#### **ð · Règlements des Assemblées Générales**

l'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émarginée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau ; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

#### **ð · Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

#### **ð · Droit de vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires, un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

### § Procès verbal de l'Assemblée Générale

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations des Assemblées Générales doit contenir les énonciations suivantes :

- €# La date et le lieu de sa tenue,
- €# Le mode de convocation,
- €# L'ordre du jour,
- €# La composition du bureau,
- €# Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- €# Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- €# Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

## Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :

### § Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

### § Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut, à tout moment, révoquer les membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### § · **Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

#### § · **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation et de la réglementation des sociétés anonymes, apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient.

#### § · **Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les délibérations de l'Assemblées Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

#### **Transmission des actions (article 10 des statuts) :**

- 1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.
- 2- La cession des actions est libre.
- 3- Les frais résultant du transfert sont à la charge des cessionnaires.
- 4- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

## **2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société**

**Capital social** : 10 000 000 dinars

**Nombre d'actions** : 1 000 000 actions

**Nominal** : 10 dinars

**Forme des actions** : Nominative

**Libération** : intégrale

**Catégorie** : ordinaires

**Jouissance** : 1<sup>er</sup> janvier 2005

## 2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action			8 000 000	800 000
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000

\* La Valeur nominale était de 100D

## 2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/05/2005

ACTIONNARIAT	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et de droits de vote
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>902</b>	<b>961 656</b>	<b>9 616 560</b>	<b>96.2%</b>
<i>Personnes morales</i>	47	592 332	5 923 320	59.2%
Ayant 3% et plus	6	488 010	4 880 100	48.8%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	18	98 421	984 210	9.8%
Ayant au maximum 0,1%	23	5 901	59 010	0.6%
<i>Personnes Physiques</i>	855	369 324	3 693 240	36.9%
Ayant 3% et plus	1	37 500	375 000	3.8%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	68	222 937	2 229 370	22.3%
Ayant au maximum 0,1%	786	108 887	1 088 870	10.9%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>7</b>	<b>38 344</b>	<b>383 440</b>	<b>3.8%</b>
<i>Personnes morales</i>	6	21 787	217 870	2.2%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.0%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	3	21 568	215 680	2.2%
Ayant au maximum 0,1%	3	219	2 190	0.0%
<i>Personnes Physiques</i>	1	16 557	165 570	1.7%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.0%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0.0%
Ayant au maximum 0,1%	1	16 557	165 570	1.7%
<b>TOTAUX</b>	<b>909</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100.0%</b>

### 2.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2005

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote		% du capital et de droits de vote
		Montant en Dinars	
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 240	22.51%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.00%
LA CARTE	48 436	484 360	4.84%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.70%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.75%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	30 000	300 000	3.00%

## 2.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2005

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et de droits de vote
M. Salah JEBALI	1 151	11 510	0.12%
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 240	22.51%
M. Chedly OUNIS	0	0	0.00%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.00%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.70%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.75%
LA CARTE	48 436	484 360	4.84%
M. Ridha ZERZRI	7 920	79 200	0.79%
M. Chedly BEN AMMAR	15 884	158 840	1.59%
M. Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.75%
ATI SICAF	1	10	0.00%
M. Zouheir TANBOURA	0	0	0.00%

## 2.5. Description sommaire du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB.

### 2.5.1. Présentation générale du groupe ATB au 31/12/2004

L'ATL entre dans le périmètre de consolidation de l'Arab Tunisian Bank – ATB - . la consolidation s'effectue selon la méthode de mise en équivalence.

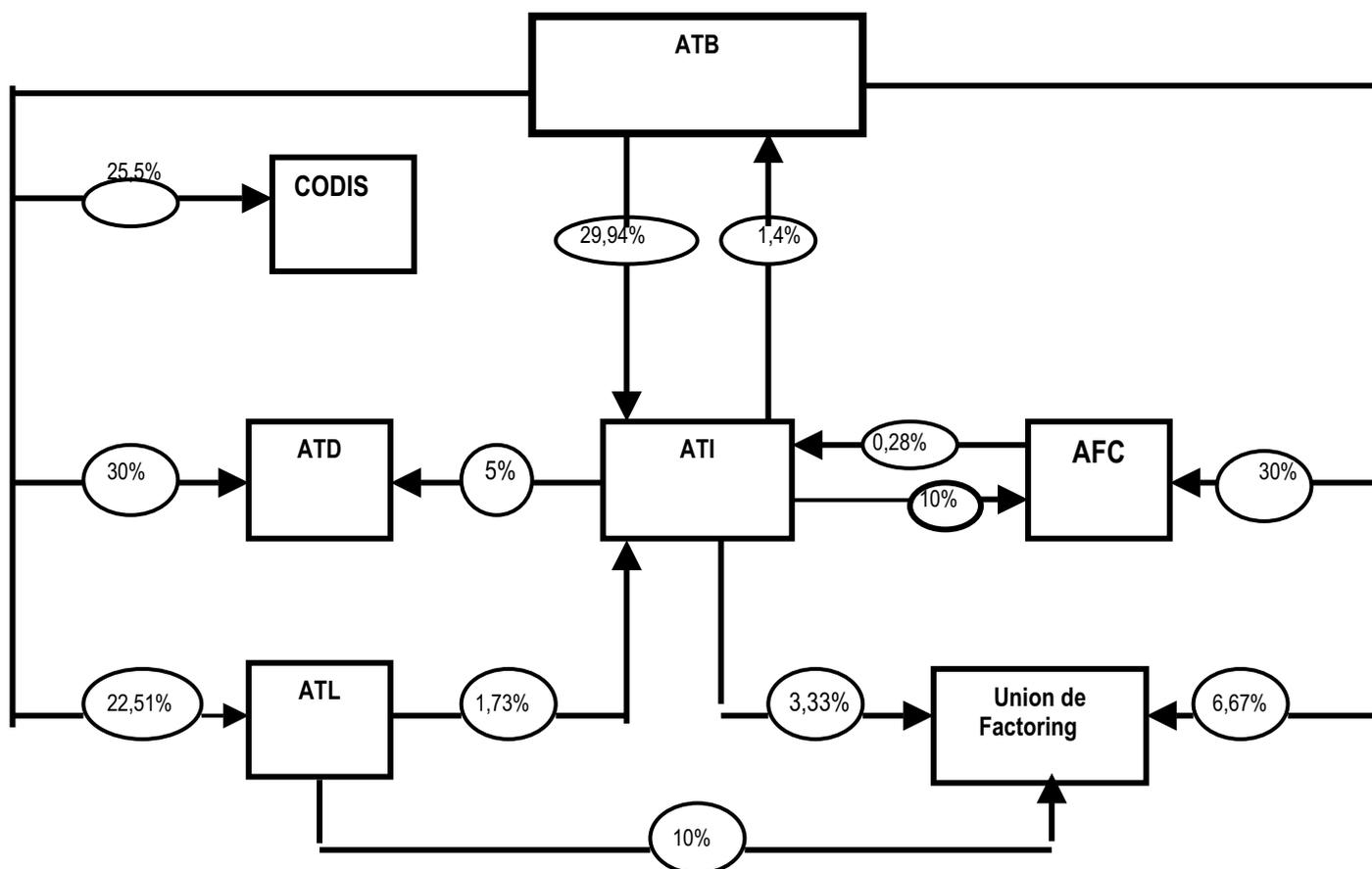
Le groupe ATB est composé principalement de sept sociétés, y compris l'ATL, exerçant dans le secteur de la finance.

- ATB : créée en Juin 1982 l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 35.000.000 D divisé en 7.000.000 actions de nominal 5 dinars dont 65% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.
- AFC : créée en 1985 avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1000.000D divisé en 200.000 actions de nominal 5 Dinars. Le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB et 11% par SEFINA SICAF.
- ATI : créée en 1994 l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5.775.000 Dinars divisé en 11.550.000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds.
- ATD : créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 3.000.000 dinars divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. L'ATB détient 30% du capital de l'ATD.
- CODIS : créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 700.000 dinars divisé en 7.000 actions de 100 dinars chacune. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de Janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Le capital de CODIS est détenu à hauteur de 48,97% par le groupe IBM et à hauteur de 25,48% par l'ATB.

- UNION DE FACTORING : créée en avril 2000 l'Union de Factoring est une société anonyme au capital de 6.000.000 dinars divisé en 1.200.000 actions de nominal de 5 dinars. C'est une société de recouvrement de créances régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Son objet est l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

€# Schéma financier du groupe au 31/12/2004



€# Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2004

(en Dinars)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (Produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (Total Passifs)	Charges financières	Dividendes distribués sur l'exercice 2004
AFC	651 366	593 035	30 642	117 109	1 307 302	13 629	-
ATD SICAR	3 320 227	380 235	293 416	293 344	14 008 579*	72	-
ATI-SICAF	7 254 695	486 764	408 825	587 262	103 000	0	-
Union de Factoring	7 391 762	4 373 753	1 639 559	1 281 283	30 066 594	1 448 383	480 000
CODIS	423 067	9 467 370	-23 142	153 708	3 457 596	117 317	-
ATL	23 318 065	16 088 314	2 512 993	1 927 114	131 914 531	8 223 255	1 500 000
ATB	103 962 000	109 443 000	18 932 000	15 133 000	1 419 406	42 718 000	5 250 000

\* dont 13 216 260 fonds gérés

## €# Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe au 31/12/2004

	ATB	AFC	ATI	ATD	ATL	Union de Factoring	CODIS
ATB		30,00%	29,94%	30,00%	22,51%	6,67%	25,50%
AFC			0,28%				
ATI	1,40%	10,00%		5,00%		3,33%	
ATD							
ATL			1,73%			10,00%	
Union de Factoring							
CODIS							

En 2004 l'ATL a souscrit pour un montant de 785.000 D dans un placement en fond de capital risque auprès de l'ATD SICAR. Cette opération entre dans le cadre de ses opérations de réinvestissements exonérés.

## €# Engagements financiers du groupe au 31/12/2004

(en Dinars)

	AFC	ATD SICAR	ATI SICAF	CODIS	ATL	ATB	Union de Factoring	Maturité
Crédits bancaires	-	-	-	-	5 300 000	65 000 000	-	Au jour le jour
Crédits extérieurs	-	-	-	-	19 344 154	14 933 000	-	Au jour le jour
Emprunts obligataires	-	-	-	-	74 340 000	-	-	A plus d'un an
Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	-	-	27 339 000	-	-
Découverts	485 939	-	-	3 648	6 030 727	-	10 478 831	-
Fonds gérés	-	13 216 260	-	-	-	-	-	-
Billets de trésorerie	-	-	-	-	11 400 000	-	11 550 000	-
Leasing	-	-	-	-	146 142	-	-	-
<b>Total</b>	<b>485 939</b>	<b>13 216 260</b>	<b>0</b>	<b>3 648</b>	<b>116 561 023</b>	<b>107 272 000</b>	<b>22 028 831</b>	

## €# Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe. Au 31/12/2004, les concours bancaires (comptes débiteurs) de l'ATB aux sociétés de groupe sont respectivement de 2 306 676D\* au profit d'ATL, de 3 464 285D au profit de l'Union de Factoring et 96 494 au profit de l'AFC. Les autres sociétés du groupe ne disposent d'aucun engagement bancaire auprès de l'ATB.

### 2.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2004

#### €# Prêts octroyés et crédits reçus

- Les prêts octroyés : **néant**
- Les crédits reçus : Les concours bancaires de l'ATB au profit de l'ATL s'élèvent à 2 306 676D<sup>(1)</sup>.

#### €# Créances et dettes commerciales inter sociétés du groupe

- Les créances sur les sociétés du groupe : **néant**
- Les dettes envers les sociétés du groupe : **néant**

#### €# Achats et ventes d'exploitation et hors exploitation inter sociétés du groupe

- Les achats et ventes d'exploitation inter sociétés du groupe : **néant**

<sup>(1)</sup> Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort des états financiers de l'ATL est de 1 803 176D.

- Les achats et ventes hors exploitation inter sociétés du groupe : **néant**

€# **Prestations de services reçues ou données**

- Les prestations de service reçues : **néant**
- Les prestations de service données : **néant**

€# **Contrats de gestion**

- Les contrats de gestion : **néant**

€# **Contrats de location**

L'ATL donne en location pour le compte de l'Union de Factoring le quatrième étage de la tour gauche de l'immeuble Ennour Building moyennant la conclusion d'un contrat de location pour un loyer annuel hors taxes de 90D/m<sup>2</sup>, soit 35 100D avec une majoration annuelle de 6%. Le loyer au titre de l'exercice 2004 s'élève à 41 238,086D hors taxes.

€# **Garanties et sûretés réelles, cautions données ou reçues**

- Les garanties et sûretés réelles données ou reçues : **néant**
- Les cautions données ou reçues : **néant**

€# **Apports en capital**

- Les apports de l'ATL au capital des autres sociétés du groupe : **néant**
- Les apports en capital des sociétés du groupe à l'ATL : **néant**

En 2004 l'ATL a souscrit pour un montant de 785.000 D dans un placement en fond de capital risque auprès de l' ATD SICAR. Cette opération entre dans le cadre de ses opérations de réinvestissements exonérés.

€# **Dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe**

Société	Montant du dividende encaissé par l'ATL	Part de l'ATL au capital des sociétés du groupe
Union de Factoring	48 000	10%
ATI	0	1,73%

€# **Transfert des frais de recherche et développement**

- Transfert des frais de recherche et développement : **néant**

€# **Conventions de portage**

- Conventions de portage : **néant**

## 2.6.Relations avec les autres parties liées au 31/12/2004

### 2.6.1. Transfert de ressources et d'obligations

Dans le cadre de ses opérations de réinvestissements exonérés, l'ATL a souscrit en 2004 auprès de COTIF SICAR, filiale de LA CARTE : membre du conseil d'administration de l'ATL, pour 1,5MD dans un placement rémunéré.

#### €# Billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe ATB ou celles du groupe BNA

L'encours des billets de trésorerie émis par l'ATL et souscrit par SANADET SICAV, gérée par l'AFC, s'élève au 31/12/2004 à 4 000 000D.

L'encours des billets de trésorerie émis par l'ATL et souscrit par SICAR INVEST, filiale de la BNA, s'élève au 31/12/2004 à 400 000D.

#### €# Concours bancaires (comptes débiteurs) auprès de l'ATB et la BNA

Les concours bancaires de l'ATB et de la BNA (comptes débiteurs) au profit de l'ATL au 31/12/2004 sont respectivement de 2 306 676D<sup>(1)</sup> et de 4 182 690D.

### 2.6.2 Relations commerciales

L'encours des crédits bancaires contractés auprès de la BNA s'élève au 31/12/2004 à 1,8MD.

## 2.7. Dividendes

	2 002	2 003	2 004
Capital (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.500	1.500	1.500
% du nominal	15%	15%	15%

## 2.8.Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 9 emprunts obligataires en cours émis par l'ATL cotés sur le marché obligataire sur 12 lignes de cotation. Il s'agit de :

<sup>(1)</sup> Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort des états financiers de l'ATL est de 1 803 176D.

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 30/06/2005 (en Dinars)
"ATL 2000/1" - 7 ans* - Taux: 7%	10 000 000	A	31/07/2000	31-juil	6 000 000
"ATL 2000/2 - 5 ans - Taux:7%	16 400 000	A	29/12/2000	29-déc	3 280 000
"ATL 2001/1" - 5 ans - Taux: 7,35%	10 000 000	A	15/09/2001	14-sept	4 000 000
"ATL 2001/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	18 100 000	A	31/01/2002	30-janv	7 240 000
"ATL 2002/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	12 000 000	A	15/10/2002	15-oct	7 200 000
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	6 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - "ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: TMM+1,5%	16 000 000 4.000.000	BBB+	15/03/2004	15-mars	16 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - "ATL 2004/1" - 5 ans - Taux:TMM+1,5%	14.200.000 800 000	BBB+	16/08/2004	16-août	15 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - "ATL 2004/2" - 5 ans - Taux:TMM+1,25%	13.000.000 2.000.000	BBB+	31/03/2005	31-mars	15 000 000

\* avec deux ans de franchise

## 2.9. Notation de la société

Fitch North Africa ex. Maghreb Rating a confirmé en date du 06 Avril 2005 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB+
- Note court terme : F2
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à l'ATL reflètent sa capacité à maintenir dans un environnement opérationnel fragile, des performances et une qualité d'actifs supérieurs à celles de ses pairs. Elles tiennent également compte de la liquidité tendue de la société.

**BBB+, BBB, BBB-** : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

**F2** : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

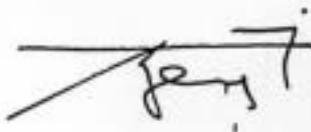
## LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la Société Arab Tunisian Lease (ATL) sur son échelle nationale, comme suit :

- o Note long terme : **BBB+ (tun)**
- o Note court terme : **F2 (tun)**
- o Perspective : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 06 avril 2005



**Ikbel Bedoui**  
Directeur Général



**Fitch North Africa S.A**

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens

18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn)

R.C. : E198191996 - Code TVA : 578637P/AM000

## Tunisie

## Arab Tunisian Lease

### Notes

#### Arab Tunisian Lease

#### Notes Nationales

Note Long terme	BBB+(tun)
Note Court terme	F2(tun)
Perspective de la note LT	Stable

Note Intrinsèque	n.a.
Note de Soutien extérieur	n.a.

#### Risque Souverain

Note LT en monnaie étrangère	BBB
Note LT en monnaie locale	A-
Perspective de la note LT	Stable

### Données Financières

#### Arab Tunisian Lease

	31/12/2004	31/12/2003
Total Bilan [USD mln]	124,6	128,7
Total Bilan [TND mln]	149,7	155,4
Fonds Propres [TND mln]	23,7	21,3
Résultat Net [TND mln]	2,4	2,3
ROA [%]	1,57	1,51
ROE [%]	10,67	10,98
Ratio de solvabilité [%]	16,03	14,20

### Analystes

Sonia Trabelsi, Tunis

+ 216 71 840 902

[sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn](mailto:sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn)

Oumnia Benaddi, London

+44 20 7417 4311

[oumnia.benaddi@fitchratings.com](mailto:oumnia.benaddi@fitchratings.com)

### Fondements des notes attribuées

#### Evaluation de la situation intrinsèque

- Les notes nationales attribuées par Fitch à Arab Tunisian Lease (ATL) reflètent sa capacité à maintenir dans un environnement opérationnel fragile, des performances et une qualité d'actifs supérieures à celles de ses pairs. Elles tiennent également compte de la liquidité tendue de la société.
- La dégradation de la rentabilité et qualité d'actifs des sociétés de leasing tunisiennes observée en 2002 et 2003 a conduit l'ensemble du secteur à une révision de ses stratégies commerciales et procédures de gestion de risques. La reprise enregistrée par l'économie tunisienne en 2004 s'est traduite pour le secteur du leasing par une croissance de sa production de 15%.
- ATL continue de mener une stratégie prudente en privilégiant les financements de petits et moyens montants (inférieurs à DT100.000) portant sur du matériel standard et présentant un marché secondaire liquide. Ainsi en 2004, ATL maintient une part limitée de leasing immobilier (17% des encours à fin 2004), et de financements de matériel spécifique (18%), parallèlement à une part significative de financements de petits véhicules utilitaires (34% des encours à fin 2004, le reliquat correspondant à du financement de matériel roulant lourd). Reflet d'une plus grande sélectivité, la production d'ATL a augmenté plus lentement que celle du secteur en 2004 (+10%). Combinée à une réduction des impayés, elle a néanmoins permis à ATL de redresser sa marge nette et ce malgré une légère élévation des coûts de financement. L'efficacité des nouvelles procédures de recouvrement a également permis, grâce à de substantielles reprises de provisions, de limiter l'impact du coût du risque sur le résultat net.
- Malgré une réduction du flux de créances classées en 2004, la qualité des actifs d'ATL, bien que meilleure que celle de ses pairs, reste faible (taux de créances classées à fin 2004: 16%). Fitch note une forte élévation des encours contentieux suite à l'application par ATL de critères de classement plus stricts. Le taux de couverture des créances classées par les provisions spécifiques s'est amélioré à 52,6% en 2004 mais les créances classées nettes de provisions continuent de représenter une part importante des fonds propres d'ATL (46% à fin 2004). Même si ATL annonce un taux de récupération sur créances classées voisin de 85% et pratique des taux de dépréciation d'actifs en leasing plus sévères que le secteur, Fitch continue d'être réservée sur le niveau de couverture des risques d'ATL par les provisions, en particulier sur le leasing de biens immobiliers. L'agence apprécie donc favorablement l'objectif que s'est fixé ATL de relever en 2005 le taux de couverture de ses risques par les provisions à 60%.
- A l'image de l'ensemble du secteur du leasing, la liquidité d'ATL reste serrée. Le financement d'ATL repose largement sur le marché obligataire local mais aussi sur les lignes, plus volatiles, de trésorerie à court terme. ATL estime que l'existence de ces dernières, outre les lignes de crédit bancaires autorisées et non tirées, ainsi que le soutien attendu de ses actionnaires banquiers, fournit une réserve suffisante de liquidité. Dans son analyse, Fitch est plus rassurée par le fait que la durée des actifs de ATL est inférieure à celle de ses passifs.
- Bien que confortable, le ratio de solvabilité d'ATL doit être analysé en tenant compte de la qualité incertaine de son portefeuille de participations.

#### Evaluation du soutien extérieur

- En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

#### Généralités

- ATL, 4<sup>e</sup> société de leasing tunisienne par son total de bilan, maintient à fin 2004, une part de marché en encours de financement de 13,4%.
- Les principaux actionnaires d'ATL sont l'Arab Tunisian Bank, 6<sup>ème</sup> banque privée tunisienne (22,5% du capital) et la Banque Nationale Agricole (2<sup>ème</sup> banque commerciale du pays, 10%). Divers investisseurs tunisiens détiennent entre 3% et 5% du capital et le reliquat (47,5%) est largement dispersé auprès du public.

### Avril 2005

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch N.A. sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch N.A. ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch N.A. pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

## Balance Sheet Analysis ARAB TUNISIAN LEASE

	31 Dec 2004			31 Dec 2003			31 Dec 2002			31 Dec 2001		
	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	Year End	Year End	As % of	
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	TNDm	TNDm	Assets	
Preliminary	Preliminary	Preliminary	Average	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	
<b>A. LOANS</b>												
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	n.a.	-	
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	n.a.	-	
3. Other Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	128.8	n.a.	90.26	
4. Leased assets	111.1	133.5	89.18	134.0	134.5	86.55	132.6	132.6	n.a.	n.a.	-	
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
6. Loan Loss Reserves (memo)	10.0	12.0	8.02	11.0	10.0	6.44	7.8	7.8	n.a.	n.a.	-	
<b>TOTAL A.</b>	<b>111.1</b>	<b>133.5</b>	<b>89.18</b>	<b>134.0</b>	<b>134.5</b>	<b>86.55</b>	<b>132.6</b>	<b>132.6</b>	<b>128.8</b>	<b>128.8</b>	<b>90.26</b>	
<b>B. OTHER EARNING ASSETS</b>												
1. Deposits with Banks	1.7	2.0	1.34	3.8	5.5	3.54	3.4	3.4	0.0	0.0	0.00	
2. Short-term Investments	1.7	2.0	1.34	2.6	3.1	1.99	1.6	1.6	n.a.	n.a.	-	
3. Other Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	6.8	6.8	4.77	
4. Equity Investments	5.1	6.1	4.07	6.4	6.6	4.25	6.4	6.4	n.a.	n.a.	-	
<b>TOTAL B</b>	<b>8.4</b>	<b>10.1</b>	<b>6.75</b>	<b>12.6</b>	<b>15.2</b>	<b>9.78</b>	<b>11.4</b>	<b>11.4</b>	<b>6.8</b>	<b>6.8</b>	<b>4.77</b>	
<b>C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)</b>	<b>119.5</b>	<b>143.6</b>	<b>95.93</b>	<b>146.6</b>	<b>149.7</b>	<b>96.33</b>	<b>144.0</b>	<b>144.0</b>	<b>135.6</b>	<b>135.6</b>	<b>95.02</b>	
<b>D. FIXED ASSETS</b>	<b>3.4</b>	<b>4.1</b>	<b>2.74</b>	<b>3.8</b>	<b>3.6</b>	<b>2.32</b>	<b>3.3</b>	<b>3.3</b>	<b>2.45</b>	<b>2.45</b>	<b>1.61</b>	
<b>E. NON-EARNING ASSETS</b>												
1. Cash and Due from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00	
2. Other	1.7	2.0	1.34	2.1	2.1	1.35	1.6	1.6	1.3	1.3	0.91	
<b>F. TOTAL ASSETS</b>	<b>124.6</b>	<b>149.7</b>	<b>100.00</b>	<b>152.6</b>	<b>155.4</b>	<b>100.00</b>	<b>149.1</b>	<b>149.1</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	
<b>G. DEPOSITS &amp; MONEY MARKET FUNDING</b>												
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
4. Inter-bank	14.3	17.2	11.49	30.0	42.9	27.61	30.1	30.1	20.19	20.19	25.79	
<b>TOTAL G</b>	<b>14.3</b>	<b>17.2</b>	<b>11.49</b>	<b>30.0</b>	<b>42.9</b>	<b>27.61</b>	<b>30.1</b>	<b>30.1</b>	<b>20.19</b>	<b>20.19</b>	<b>25.79</b>	
<b>H. OTHER FUNDING</b>												
1. Long-Term Borrowing	80.5	96.7	64.80	85.9	75.0	48.26	80.5	80.5	53.99	69.7	48.84	
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
3. Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
<b>I. OTHER (Non-int. bearing)</b>	<b>10.1</b>	<b>12.1</b>	<b>8.08</b>	<b>14.1</b>	<b>16.2</b>	<b>10.42</b>	<b>17.9</b>	<b>17.9</b>	<b>12.01</b>	<b>15.0</b>	<b>10.51</b>	
<b>J. LOAN LOSS RESERVES</b>												
(Not deducted from assets)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
<b>K. OTHER RESERVES</b>												
	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	
<b>L. EQUITY</b>	<b>19.7</b>	<b>23.7</b>	<b>15.83</b>	<b>22.5</b>	<b>21.3</b>	<b>13.71</b>	<b>20.6</b>	<b>20.6</b>	<b>13.82</b>	<b>21.2</b>	<b>14.86</b>	
<b>M. TOTAL LIABILITIES &amp; EQUITY</b>	<b>124.6</b>	<b>149.7</b>	<b>100.00</b>	<b>152.6</b>	<b>155.4</b>	<b>100.00</b>	<b>149.1</b>	<b>149.1</b>	<b>100.00</b>	<b>142.7</b>	<b>100.00</b>	
Exchange Rate												

USD1 = TND 1.2018

USD1 = TND 1.2083

USD1 = TND 1.3341

USD1 = TND 1.4551

Avril 2005

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

**Income Statement Analysis  
ARAB TUNISIAN LEASE**

	31 Dec 2004		31 Dec 2003		31 Dec 2002		31 Dec 2001	
	Income Expenses TNDm Preliminary	As % of Total AV Earning Assets Preliminary	Income Expenses TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original
1. Interest Received	757	5192	747	5097	768	5494	742	5897
2. Interest Paid	678	4823	673	4583	694	4964	660	5236
3. NET INTEREST REVENUE	79	539	74	504	74	529	82	651
4. Net Commission Income	n.a.	-	0.0	0.00	-0.1	-0.07	n.a.	-
5. Other Operating Income	0.5	0.34	0.2	0.14	0.2	0.14	-0.2	-0.16
6. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Personal Expenses	1.8	1.23	1.7	1.16	1.5	1.07	1.4	1.11
8. Other Non-Interest Expenses	1.6	1.09	1.5	1.02	1.7	1.22	1.6	1.27
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	5.0	3.41	4.4	3.00	4.3	3.08	5.0	3.97
10. Provisions for Loan Losses	1.9	1.30	1.7	1.16	1.4	1.00	1.1	0.87
11. OPERATING PROFIT	3.1	2.11	2.7	1.84	2.9	2.07	3.9	3.09
12. Extraordinary Items	0.0	0.00	0.3	0.20	0.6	0.43	0.4	0.32
13. PRE-TAX PROFIT	3.1	2.11	3.0	2.04	3.5	2.50	4.3	3.41
14. Taxes	0.7	0.46	0.7	0.46	0.7	0.50	0.7	0.58
15. NET INCOME	2.4	1.64	2.3	1.57	2.8	2.00	3.6	2.86

**Ratio Analysis  
ARAB TUNISIAN LEASE**

	31 Dec 2004		31 Dec 2003		31 Dec 2002		31 Dec 2001	
	Preliminary	Original	Preliminary	Original	Preliminary	Original	Preliminary	Original
<b>I. PROFITABILITY LEVEL</b>								
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (av)	%	3.28	2.89	2.95	3.73			
2. Operating Profit/Total Assets (av)	%	2.03	1.77	1.99	2.91			
3. Net Income/Equity (av)	%	10.67	10.98	13.40	18.51			
4. Net Income/Total Assets (av)	%	1.57	1.51	1.92	2.69			
5. Non-int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	40.48	42.11	42.67	37.50			
5. Net Interest Rev./Total Assets (av)	%	5.18	4.86	5.07	6.12			
<b>II. CAPITAL ADEQUACY (Year end)</b>								
1. Internal Capital Generation	%	10.67	3.34	5.74	18.51			
2. Equity/Total Assets	%	15.83	13.71	13.82	14.86			
3. Equity/Loans	%	17.75	15.84	15.54	16.46			
4. CapitalRisks - Tier 1	%	18.03	14.20	14.90	n.a.			
5. CapitalRisks - Total	%	16.03	14.20	14.90	n.a.			
<b>III. LIQUIDITY (Year end)</b>								
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	%	11.63	12.82	11.30	6.25			
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec./ Deposits and Money Market Funding	%	23.26	20.05	16.61	6.25			
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	%	776.16	313.52	440.53	350.00			
<b>IV. ASSET QUALITY</b>								
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av)	%	1.31	1.19	1.07	0.92			
2. Prov. for Loan Loss /Pre-Prov. Op. Profit	%	38.00	38.64	32.96	22.00			
3. Spec. & Earmarked Gen. Loan Loss Res/ Impaired Loans gross of Loan Loss Res	%	52.63	40.82	38.05	n.a.			
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	%	8.25	6.92	5.56	n.a.			
5. Net Charge-offs / Loans gross (av)	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.			
6. Impaired Loans gross / Loans gross	%	15.67	16.96	14.60	n.a.			
7. Impaired Loans net / Equity	%	45.57	68.08	61.65	n.a.			

# ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

## NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)

<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

## NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance :** La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

## CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL

### 3.1. Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créée en décembre 1993 et spécialisée dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

### 3.2. Organisation de la société

L'ATL est bien adaptée pour le cheminement du dossier client qui passe par 3 étapes et 3 interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4<sup>ème</sup> étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

L'ensemble de ces départements est animé et suivi par la Direction Générale.

La mission du Président Directeur Général est axée sur la stratégie à moyen terme et le refinancement.

Le Directeur Général Adjoint est beaucoup plus chargé de la coordination interne, du soutien aux départements et du suivi des objectifs ainsi que le développement des appuis commerciaux.

Trois comités formels assurent le suivi de l'activité au niveau de :

- 4# les approbations
- 4# le recouvrement
- 4# le contentieux

Depuis 2003, un comité permanent d'audit interne composé de 3 administrateurs, est mis en place, par le conseil d'administration,.

Le comité d'audit se réunit au moins 4 fois par an et examine essentiellement :

- 4# l'arrêté des états financiers,
- 4# les travaux d'audit interne,
- 4# la classification des engagements et la couverture des risques,
- 4# les points relatifs au système de contrôle interne, soulevées par la lettre de direction du commissaire aux comptes,
- 4# le rapport d'activité à soumettre au conseil d'administration,
- 4# le refinancement et les réinvestissements exonérés,
- 4# le budget et la rentabilité prévisionnelle.

Le commissaire aux comptes, la direction générale et les cadres de la société sont invités aux réunions du comité d'audit. Les conclusions des travaux du comité d'audit sont soumises au conseil d'administration.

Enfin un comité de direction réunissant les responsables des départements, mesure les principales réalisations par rapport aux objectifs et assure la bonne diffusion de l'information.

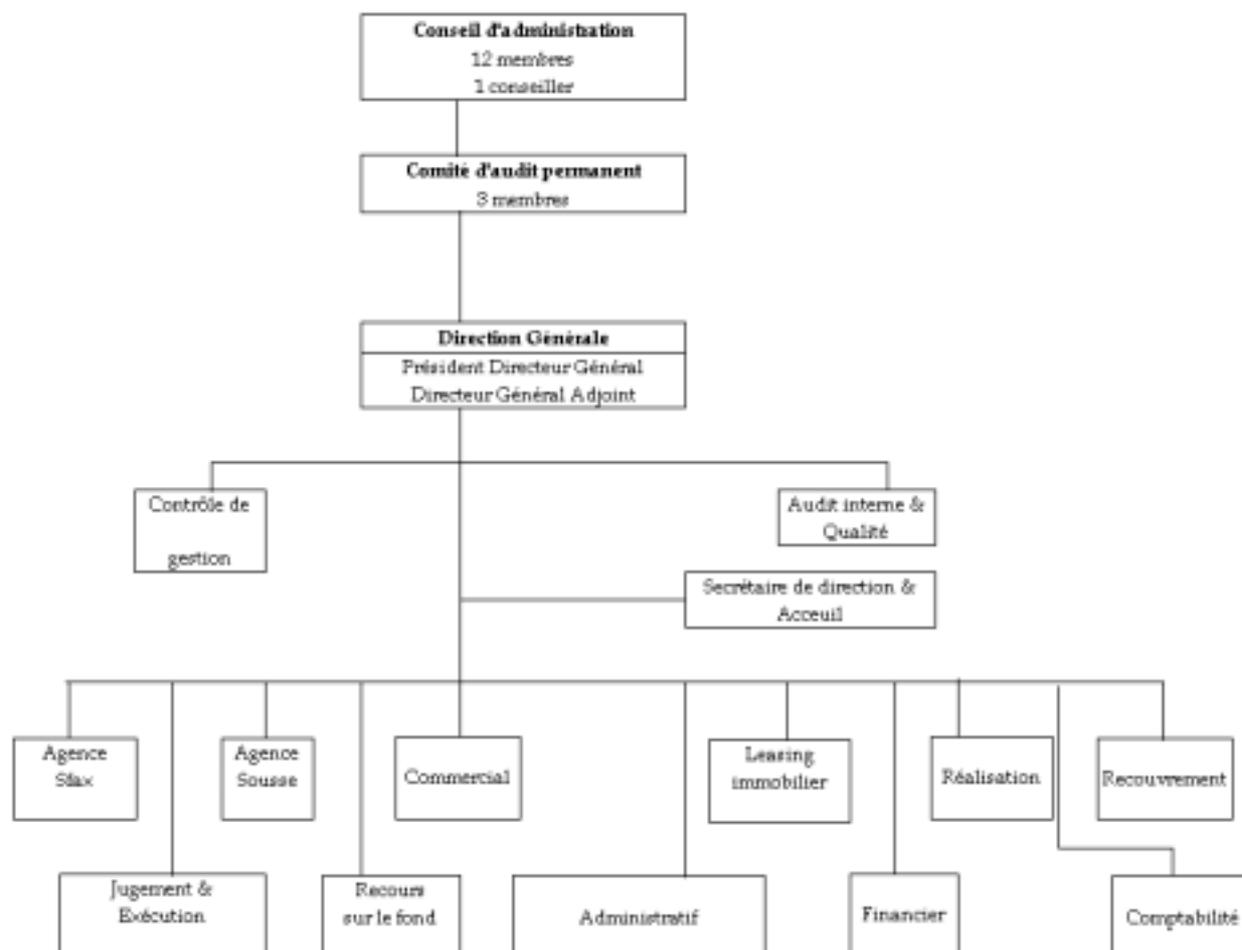
Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/05/2005 a approuvé la rémunération revenant aux administrateurs membres du comité exécutif et du comité d'audit et a autorisé son affectation aux bénéficiaires dans les conditions fixées par le conseil d'administration soit :

- 4# 2 000D net par an et par membre pour le comité exécutif
- 4# 3 000D net par an et par membre pour le comité d'audit avec un minimum de 4 réunions par an.

De plus, un administrateur conseillé a été choisi par le conseil d'administration et confirmé par l'assemblée générale du 28/05/2004 sur la base de sa longue expérience dans le domaine du leasing en particulier et du

crédit en général. C'est un administrateur actif depuis la création de l'ATL et il continue de faire bénéficier la société de son expérience.

Ci après, l'organigramme de l'ATL



### 3.3. Description de l'activité

#### 3.3.1. Activité de la société au 31/12/2004

La reprise amorcée fin 2003 s'est confirmée en 2004, puisque les mises en forces du secteur ont atteint 495,6 MD soit une croissance de 18,1% par rapport à 2003.

L'ATL pour sa part, a enregistré en 2004 une hausse des mises en force de 9,73%, soit un niveau de mises en force de 72,2MD.

#### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2004

	Secteur (en MD)			ATL (en MD)			Part de l'ATL		
	2 004	2 003*	2 002	2 004	2 003	2 002	2 004	2 003	2 002
Approbations mobilières	558.5	451.8	463.1	73.7	73	66.5	13.20%	16.16%	14.36%
Approbations Immobilières	99.7	97	108	9.5	12.8	11.9	9.53%	13.20%	11.02%
<b>Total Approbations</b>	<b>658.2</b>	<b>548.8</b>	<b>571.1</b>	<b>83.2</b>	<b>85.8</b>	<b>78.4</b>	<b>12.64%</b>	<b>15.63%</b>	<b>13.73%</b>
Mises en force Mobilières	438.7	355.9	387.8	63.2	59	53.9	14.41%	16.58%	13.90%
Mises en force Immobilières	56.9	63.8	71.1	9	6.8	9.5	15.82%	10.66%	13.36%
<b>Total Mises en force</b>	<b>495.6</b>	<b>419.7</b>	<b>458.9</b>	<b>72.2</b>	<b>65.8</b>	<b>63.4</b>	<b>14.57%</b>	<b>15.68%</b>	<b>13.82%</b>
Encours mobilier	735.1	707	719.7	101.4	106.0	106.9	13.94%	15.76%	15.35%
Encours immobilier	219.7	210	189.3	24	15.6	14.4	10.47%	7.76%	7.87%
<b>Total Encours</b>	<b>954.8</b>	<b>917</b>	<b>909</b>	<b>125.5</b>	<b>121.6</b>	<b>121.3</b>	<b>13.14%</b>	<b>13.93%</b>	<b>13.80%</b>

Source : CIL

\* Les chiffres du secteur du leasing au 31/12/2003 ont fait l'objet d'une actualisation.

## €# **Approbations**

Le montant des approbations au 31/12/2004 s'élève à 83,2MD contre 85,8MD au 31/12/2003, soit une diminution de 3%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 823 en 2003 à 1 887 en 2004, ainsi le montant moyen approuvé par dossier est passé de 47 mD en 2003 à 44 mD en 2004.

### **Evolution des approbations**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Evolution</b>
Nombre d'approbations	1887	1823	1666	3.51%
Montant (MD)	83.2	85.8	78.4	-3.03%
Montant moyen des approbations (mD)	44.09	47.07	47.06	-6.32%

### **Répartition sectorielle des approbations**

	<b>2004</b>			<b>2003</b>			<b>2002</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>
BTP	154	11.0	13.2%	162	11.2	13.1%	123	11.0	14.0%
Industrie	160	7.6	9.1%	129	6.9	8.0%	155	7.8	9.9%
Service	1 468	56.0	67.3%	1447	60	69.9%	1312	51.0	65.1%
Tourisme	105	8.6	10.3%	85	7.7	9.0%	76	8.6	11.0%
<b>Total</b>	<b>1 887</b>	<b>83.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>1823</b>	<b>85.8</b>	<b>100%</b>	<b>1666</b>	<b>78.4</b>	<b>100%</b>

### **Répartition des approbations par type d'équipement**

	<b>2004</b>			<b>2003</b>			<b>2002</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>
Matériel de transport lourd	216	17.6	21.2%	192	16.8	19.6%	164	15.9	20.3%
Matériel de transport léger	1 362	34.0	40.9%	1 290	31.3	36.5%	1 210	28.3	36.1%
Matériel industriel	26	1.7	2.0%	84	7.0	8.2%	80	6.7	8.5%
Matériel médical	63	4.1	4.9%	57	5.9	6.9%	45	4.2	5.4%
Matériel de BTP	95	10.8	13.0%	96	10.4	12.1%	80	10.9	13.9%
Immobilier	43	9.5	11.4%	83	12.9	15.0%	83	11.9	15.2%
Autres	82	5.5	6.6%	21	1.5	1.7%	4	0.5	0.6%
<b>Total</b>	<b>1 887</b>	<b>83.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 823</b>	<b>85.8</b>	<b>100%</b>	<b>1 666</b>	<b>78.4</b>	<b>100%</b>

## €# **Les mises en force**

Le montant total des mises en force est passé de 65,8MD au 31/12/2003 à 72,2MD au 31/12/2004 en augmentation de 9,7%. De même, le nombre de dossiers est passé de 1 518 en 2003 à 1 657 en 2004 soit une augmentation de 9,2%.

### **Nombre de contrats mis en force**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Evolution</b>
Nombre de contrats mis en force	1 657	1 518	1 395	9.2%
Montant (MD)	72.2	65.8	63.4	9.7%
Montant moyen par contrat (mD)	43.6	43.3	45.4	0.5%

### Répartition sectorielle des mises en force

	2004			2003			2002		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	119	7.7	10.7%	126	9.3	14.1%	96	8.9	14.0%
Industrie	139	6.6	9.1%	113	5.9	9.0%	132	5.1	8.0%
Service	1 300	50.8	70.4%	1181	42.9	65.2%	1089	41.2	65.0%
Tourisme	99	7.1	9.8%	98	7.7	11.7%	78	8.2	12.9%
<b>Total</b>	<b>1 657</b>	<b>72.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>1518</b>	<b>65.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>1395</b>	<b>63.4</b>	<b>100.0%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

	2004			2003			2002		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	193	16.3	22.6%	163	12.0	18.3%	141	14.9	23.5%
Matériel de transport léger	1 194	29.5	40.9%	1 084	26.6	40.4%	1 011	23.5	37.1%
Matériel industriel	18	1.1	1.5%	74	6.3	9.5%	66	4.3	6.8%
Matériel médical	53	3.3	4.6%	49	4.9	7.5%	40	2.5	3.9%
Matériel de BTP	74	7.3	10.1%	79	8.2	12.5%	66	8.0	12.6%
Immobilier	43	8.9	12.3%	51	6.9	10.4%	62	9.5	15.0%
Autres	82	5.8	8.0%	18	1.0	1.5%	9	0.7	1.1%
<b>Total</b>	<b>1 657</b>	<b>72.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 518</b>	<b>65.8</b>	<b>100%</b>	<b>1 395</b>	<b>63.4</b>	<b>100%</b>

€# *Evolution de l'encours financier entre 2002, 2003 et 2004*

### Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	2004		2003		2002	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BTP	14.6	11.6%	15.4	12.7%	17.7	14.6%
Industrie	12	9.6%	12.4	10.2%	12.9	10.6%
Service	86.2	68.7%	81.4	66.9%	79.0	65.1%
Tourisme	12.7	10.1%	12.4	10.2%	11.8	9.7%
<b>Total</b>	<b>125.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>121.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>121.3</b>	<b>100.0%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	2004		2003		2002	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	23.5	18.7%	22.7	18.7%	29.8	24.6%
Matériel de transport léger	42.4	33.8%	42.6	35.0%	44.5	36.7%
Matériel industriel	1.6	1.3%	8.9	7.4%	7.0	5.8%
Matériel médical	8.9	7.1%	8.0	6.6%	5.5	4.5%
Matériel de BTP	12.8	10.2%	13.9	11.4%	14.7	12.1%
Immobilier	24	19.1%	15.6	12.8%	14.4	11.9%
Autres	12.2	9.7%	10.0	8.2%	5.3	4.4%
<b>Total</b>	<b>125.4</b>	<b>100.0%</b>	<b>121.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>121.3</b>	<b>100.0%</b>

€# Evolution des engagements de la société entre 2004, 2003 et 2002

(en mD)

	2004			2003			2002		
	Nombre de clients	Encours Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	8 152	99 571	77	3 683	75 310	239	3 493	84 019	372
Classe 1	678	15 560	2 001	1 107	34 191	3 312	869	27 006	2 352
Classe 2	70	2 071	701	100	4 040	1 157	91	3 543	1 147
Classe 3	35	436	461	43	2 709	1 092	36	1 267	534
Classe 4	444	7 796	12 109	311	5 402	10 110	267	5 525	8 306
Total 2-3-4	<b>549</b>	<b>10 303</b>	<b>13 271</b>	<b>454</b>	<b>12 151</b>	<b>12 359</b>	<b>394</b>	<b>10 335</b>	<b>9 987</b>
<b>Total</b>	<b>9 379</b>	<b>125 434</b>	<b>15 349</b>	<b>5 244</b>	<b>121 652</b>	<b>15 910</b>	<b>4 756</b>	<b>121 360</b>	<b>12 711</b>
Ratio des créances classées		16.74%			17.82%			15.16%	
Ratio de couverture		50.06%			40.87%			38.40%	

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

	2 004	2 003	2 002
Encours financier (+)	125 434	121 652	121 360
Contrat en attente de mise en force (+)	339	2 950	539
Régularisation des amortissements financiers de fin de période (+)	3 083	3 152	3 572
<b>Encours comptable*</b>	<b>128 856</b>	<b>127 754</b>	<b>125 471</b>

\* Encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing

### 3.3.2. Activité de la société au 31/03/2005

#### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/03/2005

	Secteur (en MD)		ATL (en MD)		Part de l'ATL	
	mars-05	mars-04	mars-05	mars-04	mars-05	mars-04
Approbations mobilières	141.2	129.1	24.7	17.6	17.49%	13.63%
Approbations Immobilières	12.2	21.1	0.7	5.9	5.74%	27.96%
<b>Total Approbations</b>	<b>153.4</b>	<b>150.2</b>	<b>25.4</b>	<b>23.5</b>	<b>16.56%</b>	<b>15.65%</b>
Mises en force Mobilières	100.6	87.9	13.8	15.8	13.72%	17.97%
Mises en force Immobilières	10.3	12.7	0.2	5	1.94%	39.37%
<b>Total Mises en force</b>	<b>110.9</b>	<b>100.6</b>	<b>14</b>	<b>20.8</b>	<b>12.62%</b>	<b>20.68%</b>
Encours mobilier	726.7	702.1	101.6	110.9	13.98%	15.80%
Encours immobilier	213	210.7	22.8	16.3	10.70%	7.74%
<b>Total Encours</b>	<b>939.7</b>	<b>912.8</b>	<b>124.4</b>	<b>127.2</b>	<b>13.24%</b>	<b>13.94%</b>

Source : CIL

#### €# **Approbations**

Le montant des approbations au 31/03/2005 s'élève à 25.4MD contre 23.5MD au 31/03/2004, soit une amélioration de 8,09%. Par contre, le nombre des dossiers approuvés est 433 contre 496 au courant du premier trimestre 2004 en régression de 12,7%.

#### Evolution des approbations

	mars-05	mars-04	Evolution
Nombre d'approbations	433	496	-12.70%
Montant (MD)	25.4	23.5	8.09%
Montant moyen des approbations (mD)	58.66	47.38	23.81%

#### Répartition sectorielle des approbations

	mars-05			mars-04		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	31	4.5	17.7%	39	2.1	8.9%
Industrie	38	3.1	12.2%	33	1.9	8.1%
Service	340	15.8	62.2%	393	16.4	69.8%
Tourisme	24	2	7.9%	31	3.1	13.2%
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>25.4</b>	<b>100%</b>	<b>496</b>	<b>23.5</b>	<b>100.0%</b>

#### Répartition des approbations par type d'équipement

	mars-05			mars-04		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	47	5.2	20.5%	54	4.1	17.4%
Matériel de transport léger	309	7.8	30.7%	367	9.6	40.9%
Matériel industriel	6	1.2	4.7%	15	0.8	3.4%
Matériel médical	29	4.7	18.5%	15	0.7	3.0%
Matériel BTP	25	4.1	16.1%	21	1.7	7.2%
Immobilier	4	0.7	2.8%	20	6.0	25.5%
Autres	13	1.7	6.7%	4	0.6	2.6%
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>25.4</b>	<b>100%</b>	<b>496</b>	<b>23.5</b>	<b>100%</b>

€# **Les mises en force**

Le montant total des mises en force est passé de 20,8MD au 31/03/2004 à 14MD au 31/03/2005 en diminution de 32,7%. De même, le nombre de dossiers est passé de 430 au courant du premier trimestre 2004 à 331 au courant du premier trimestre 2005 en régression de 23%.

**Nombre de contrats mis en force**

	<b>mars-05</b>	<b>mars-04</b>	<b>Evolution</b>
Nombre de contrats mis en force	331	430	-23.0%
Montant (MD)	14.0	20.8	-32.7%
Montant moyen par contrat (mD)	42.3	48.4	-12.6%

**Répartition sectorielle des mises en force**

	<b>mars-05</b>			<b>mars-04</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>
BTP	23	1.8	12.9%	34	2.6	12.5%
Industrie	38	1.3	9.3%	29	0.8	3.8%
Service	252	9.7	69.3%	344	13.9	66.8%
Tourisme	18	1.2	8.6%	23	3.5	16.8%
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>	<b>430</b>	<b>20.8</b>	<b>100.0%</b>

**Répartition des mises en force par type d'équipement**

	<b>mars-05</b>			<b>mars-04</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (MD)</b>	<b>%</b>
Matériel de transport lourd	36	2.8	20.0%	42	4.2	20.2%
Matériel de transport léger	245	6.0	42.9%	314	7.4	35.6%
Matériel industriel	5	0.7	5.0%	17	1.2	5.8%
Matériel médical	17	2.3	16.4%	11	0.4	1.9%
Matériel BTP	14	1.7	12.1%	22	2.3	11.1%
Immobilier	2	0.2	1.4%	22	5.0	24.0%
Autres	12	0.3	2.1%	2	0.3	1.4%
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>14.0</b>	<b>100%</b>	<b>430</b>	<b>20.8</b>	<b>100%</b>

€# **Evolution de l'encours en Mars 2004 et Mars 2005**

**Répartition de l'encours financier par secteur**

	<b>mars-05</b>		<b>mars-04</b>	
	<b>Montant (en MD)</b>	<b>%</b>	<b>Montant (en MD)</b>	<b>%</b>
BTP	14.4	11.6%	17.3	13.6%
Industrie	11.3	9.1%	11.2	8.8%
Service	86.8	69.8%	85.8	67.5%
Tourisme	11.9	9.6%	12.9	10.1%
<b>Total</b>	<b>124.4</b>	<b>100.0%</b>	<b>127.2</b>	<b>100.0%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

	mars-05		mars-04	
	Montant (en MD)	%	Montant (en MD)	%
Matériel de transport lourd	25.4	20.4%	22.8	17.9%
Matériel de transport léger	41.7	33.5%	45.3	35.6%
Matériel industriel	7.9	6.4%	9.6	7.5%
Matériel médical	10.6	8.5%	8.9	7.0%
Matériel de BTP	12.9	10.4%	13.8	10.8%
Immobilier	22.8	18.3%	16.3	12.8%
Autres	3.1	2.5%	10.5	8.3%
<b>Total</b>	<b>124.4</b>	<b>100.0%</b>	<b>127.2</b>	<b>100.0%</b>

### **3.4. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité**

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

### **3.5. Dépendance de l'émetteur**

Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de l'ATL, s'élève au 31/12/2004 à 7.555.527 D, représentant 5 clients, soit 35% des fonds propres nets de la société.

Au 31/12/2004, aucun client ne présente un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de l'ATL. De même aucun client ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres nets de l'ATL.

### **3.6. Litige ou arbitrage en cours ou passé**

Il n'existe aucun litige ou arbitrage en dehors des contentieux liés à l'activité courante de la société.

### **3.7. Evolution de l'effectif de la société**

	2 002	2 003	2004
Personnel de direction	2	2	2
Cadres supérieurs	31	33	34
Cadres moyens	16	16	16
Agents de service	8	9	10
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>60</b>	<b>62</b>

### **3.8. Politique d'investissement**

Après l'acquisition de son siège social en 2001, l'ATL a acquis en 2003 un terrain pour y construire un dépôt servant à abriter les équipements récupérés en attente de remplacement. Le coût du terrain qui s'élève à 281mD hors TVA, a été financé en leasing par une autre société de leasing de la place. La charge annuelle de loyer de leasing s'élève à 34,4mD sur une durée de 7 ans.

En 2004 la construction du dépôt, financée sur les fonds propres de la société, a été achevée pour un coût total de 271,682 mD.

De même l'aménagement du nouveau local de l'agence de Sousse, acquis à la fin de 2003 pour un montant de 260mD hors TVA, a été achevé pour un coût total de 106,865 mD.

Dans le cadre du développement de son activité à l'international, l'ATL vise la création d'une société de leasing en Algérie en partenariat avec le Crédit Populaire Algérien (CPA) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Le capital est réparti à hauteur de 30% pour ATL, 30% pour CPA, 20% pour BAD et le reste pour des institutions financières et des privés algériens à prospecter.

La stratégie financière de la nouvelle société de leasing reposera sur le financement de matériel standard au profit d'entreprises existantes en pleine croissance.

Le projet est dans une étape avancée et pourrait se concrétiser en 2006.

## CHAPITRE 4 - PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

### 4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2004

#### 4.1.1. Patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier de l'ATL est constitué essentiellement des immobilisations en leasing. La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 31/12/2004 à 126 638 943 D contre 127 753 712 D au 31/12/2003 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements et Provisions	Valeur Nette
Immobilisations en location	281 741 157	162 316 153	119 425 004
Matériel en relocation	15 135 322	7 987 712	7 147 610
Immobilisations contrats suspendus	3 986 753	2 041 648	1 945 105
Immobilisations attentes mise en force	338 704		338 704
<b>Montant Brut</b>	<b>301 201 936</b>	<b>172 345 513</b>	<b>128 856 423</b>
Provision pour dépréciation		2 217 479	2 217 479
<b>Montant net</b>	<b>301 201 936</b>	<b>174 562 992</b>	<b>126 638 944</b>

(en Dinars)

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan au 31/12/2004.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 31/12/2004.

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2004 sont détaillés dans le tableau ci-après :

	Valeur Brute	Amortissements et Provisions	Valeur Nette
<b>Solde au 31/12/2003</b>	<b>280 403 230</b>	<b>152 649 518</b>	<b>127 753 712</b>
<b>Ajouts de l'exercice</b>	<b>70 026 218</b>	<b>60 417 974</b>	<b>9 608 244</b>
- Investissements	64 827 047	57 715 181	7 111 866
- Relocations	5 199 171	2 702 793	2 496 378
- Transferts	0	0	0
<b>Retraits de l'exercice</b>	<b>49 227 512</b>	<b>40 721 979</b>	<b>8 505 533</b>
- Cession à la valeur résiduelle	29 009 256	28 939 088	70 168
- Cessions anticipées	5 967 455	4 260 128	1 707 327
- Transferts (cessions)	6 068 372	4 237 266	1 831 106
- Relocations	8 182 429	3 285 497	4 896 932
<b>Cumul des amortissements</b>	<b>0</b>	<b>172 345 513</b>	<b>0</b>
<b>Cumul des provisions nettes</b>	<b>0</b>	<b>2 217 479</b>	<b>2 217 479</b>
<b>Total</b>	<b>301 201 936</b>	<b>174 562 992</b>	<b>126 638 944</b>

(en Dinars)

#### €# Acquisitions de 2005

	Montant en D
Matériel de transport	86 891
Agencements, Aménagements & Installations	21 040
Matériel informatique	39 040
Mobilier, Matériel de Bureau	1 920
<b>Total</b>	<b>148 891</b>

## 4.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2004 des participations suivantes :

	Part du capital en %	Nombre d'actions	Nominal	Montant souscrit	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2004
<b><u>Participations</u></b>				<b>2 209 812</b>	<b>2 209 812</b>	<b>41 040</b>	<b>2 168 772</b>
Arab Tunisian Invest-SICAF	1,73%	20 000	10	166 055	166 055	41 040	125 015
SICAR INVEST	3%	30 000	10	300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	10%	120 000	5	600 000	600 000		600 000
SARI	30%	9 900	100	1 143 757	1 143 757		1 143 757
<b><u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u></b>				<b>1 047 544</b>	<b>1 047 544</b>	<b>150 000</b>	<b>897 544</b>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	4,17%	1 518	100	151 800	151 800	150 000	1 800
JERBA RESIDENCE (Durée: 5 ans; Taux: TMM+2%)	2,60%	6 000	10	60 000	60 000		60 000
Couscousserie du Sud (Durée: 5 ans; Taux: 7,5%)	2,33%	200	500	100 000	100 000		100 000
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans; Taux: 7%)	6,25%	867	500	433 500	433 500		433 500
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 3 ans; Taux: 7%)	22,22%	13 334	10	133 340	133 340		133 340
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	8%	16 000	10	160 000	160 000		160 000
SPPAS (Durée: 2 ans; Taux 4%)	10,75%	18	495	8 904	8 904		8 904
<b><u>Placements rémunérés</u></b>				<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>0</b>	<b>1 500 000</b>
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)				1 500 000	1 500 000		1 500 000
<b><u>Placements en fonds de capital risque*</u></b>				<b>1 570 000</b>	<b>1 570 000</b>	<b>0</b>	<b>1 570 000</b>
SICAR INVEST				785 000	785 000		785 000
ATD SICAR				785 000	785 000		785 000
<b>Total des participations</b>				<b>6 327 356</b>	<b>6 327 356</b>	<b>191 040</b>	<b>6 136 316</b>

\* ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

### €# Acquisitions de 2005 (Réinvestissements exonérés)

	Montant (en Dinars)
HASDRUBAL THALASSA HOTEL	500 000
BOUJBEL VACPA	500 000
NAWEL INTERPLASTIC (2004)	100 000
COTIF SICAR	300 000
HOTEL LES OLIVIERS PALACE	200 000
SOCOTRAP	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 000</b>

## 4.2. Renseignements financiers

Par rapport au 31 décembre 2003, les états financiers au 31 décembre 2004 traduisent un changement de méthode de comptabilisation des frais et commissions sur les emprunts obligataires.

En effet, ces frais et commissions, qui étaient résorbés linéairement sur 3 ans, ont été répartis au 31 décembre 2004 sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

La démarche adoptée était de considérer les commissions non encore résorbées au 31/12/2002 et d'appliquer la nouvelle méthode uniquement pour ces commissions. Ainsi, les commissions déjà résorbées à cette date n'ont pas été prises en considération. C'est ainsi, que les états financiers de 2002 n'ont pas fait l'objet de retraitements.

### 4.2.1. Etats financiers au 31 décembre 2004

Le changement de méthode comptable opéré en 2004 a été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs. L'ajustement qui en résulte, a été présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture au 31/12/2004 (compte 128) pour un montant de 67.341D (net d'impôt)

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 ont été retraités en extra comptable pour les besoins de la comparaison.

***Bilan au 31 décembre 2004 (en Dinars)***

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2 004</b>	<b>2 003*</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations propres incorporelles	3	111 379	109 529
Amortissements		-107 346	-105 151
<b>Valeurs nettes</b>		<b>4 033</b>	<b>4 378</b>
Immobilisations propres corporelles	4	5 041 349	4 399 623
Amortissements		-989 069	-784 384
<b>Valeurs nettes</b>		<b>4 052 280</b>	<b>3 615 239</b>
Immobilisations en leasing	5	301 201 936	280 403 230
Amortissements		-172 345 514	-152 649 518
Provision pour dépréciation immo leasing		-2 217 479	-1 668 738
<b>Valeurs nettes</b>		<b>126 638 943</b>	<b>126 084 974</b>
Immobilisations financières	6	6 849 265	7 350 668
Provisions		-191 040	-150 010
<b>Valeurs nettes</b>		<b>6 658 225</b>	<b>7 200 658</b>
Autres Actifs non courants	7	310 822	239 918
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>137 664 304</b>	<b>137 145 167</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés	8	15 906 817	16 768 679
Provisions et Agios réservés		-9 582 326	-8 348 380
<b>Valeurs nettes</b>		<b>6 324 491</b>	<b>8 420 299</b>
Autres actifs courants	9	1 167 424	1 356 625
Provisions		-12 410	-12 410
<b>Valeurs nettes</b>		<b>1 155 014</b>	<b>1 344 215</b>
Placements et autres actifs financiers	10	2 047 148	3 066 630
Liquidités et équivalents de liquidités	11	8 041 639	5 523 729
<b>Total des actifs courants</b>		<b>17 568 292</b>	<b>18 354 873</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>155 232 596</b>	<b>155 500 040</b>

*\*Bilan retraité pour les besoins de la comparaison (se référer à la note 28 des états financiers)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2 004</b>	<b>2 003*</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12</b>		
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		10 241 820	9 441 820
Résultats reportés		1 149 131	1 230 900
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>21 390 951</b>	<b>20 672 720</b>
Résultat de l'exercice		1 927 114	2 308 232
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>23 318 065</b>	<b>22 980 952</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	13	71 011 286	53 563 079
Provisions	14	183 500	128 500
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>71 194 786</b>	<b>53 691 579</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 324 166	7 469 074
Autres passifs courants	16	6 520 082	7 009 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	48 875 497	64 349 211
<b>Total des passifs courants</b>		<b>60 719 745</b>	<b>78 827 509</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>131 914 531</b>	<b>132 519 088</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>155 232 596</b>	<b>155 500 040</b>

\*Bilan retraité pour les besoins de la comparaison (se référer à la note 28 des états financiers)

**Etat de résultat au 31 décembre 2004 (en Dinars)**

<b>Désignation</b>	<b>Notes</b>	<b>2 004</b>	<b>2 003*</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>18</b>		
Revenus bruts de leasing		75 101 201	74 356 762
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation		768 778	838 255
Variation des produits réservés		-100 015	-312 087
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing		-59 570 954	-59 379 123
Variation des intérêts de retard réservés		-110 696	-164 801
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>16 088 314</b>	<b>15 339 006</b>
Charges financières nettes	19	-8 223 255	-7 885 081
Produits de placements	20	513 284	472 046
<b>Produits nets</b>		<b>8 378 343</b>	<b>7 925 971</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges du personnel	21	-1 753 271	-1 694 382
Autres charges d'exploitation	22	-1 247 967	-1 133 856
Dotations aux amortissements	23	-432 466	-369 083
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	-2 390 616	-1 745 981
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	25	-41 030	-94 770
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-5 865 350</b>	<b>-5 038 072</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 512 993</b>	<b>2 887 899</b>
Autres gains ordinaires	26	116 349	143 580
Autres pertes ordinaires	27	-102 282	-16 231
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>2 527 061</b>	<b>3 015 248</b>
Reprise des provisions pour impôts différés			
Impôts sur les bénéfices	28	-599 947	-707 016
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>1 927 114</b>	<b>2 308 232</b>
Eléments extraordinaires			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 927 114</b>	<b>2 308 232</b>
Effet des modifications comptables			44 114
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		<b>1 927 114</b>	<b>2 352 346</b>

*\*Etat retraité pour les besoins de la comparaison (se référer à la note 28 des états financiers)*

**Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2004 (en Dinars)**

Désignation	Notes	2 004	2 003
Encaissements clients		90 435 356	86 852 764
Décaissements leasing		-74 719 053	-71 142 690
Encaissements autre que leasing	29	46 767 422	28 343 415
Décaissements autre que leasing	30	-47 578 254	-31 584 754
Décaissement personnel	31	-1 331 999	-1 276 816
Intérêts payés	32	-6 137 260	-7 247 292
Intérêts perçus	33	321 616	377 033
Impôts et taxes payés à l'Etat	34	-4 481 142	-6 567 743
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>3 276 684</b>	<b>-2 246 082</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	35	-591 916	-558 849
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres		42 700	62 730
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 709 675	-1 689 850
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières		1 925 759	1 283 929
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-333 132</b>	<b>-902 040</b>
Dividendes et autres distributions		-1 560 041	-1 550 000
Encaissements provenant des emprunts	36	105 621 000	96 050 000
Remboursement des emprunts	37	-110 515 329	-89 220 459
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-6 454 370</b>	<b>5 279 541</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-3 510 817</b>	<b>2 131 419</b>
Trésorerie début d'exercice		5 521 729	3 390 310
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>		<b>2 010 912</b>	<b>5 521 729</b>

**Engagements hors bilan au 31/12/2004 (en Dinars)**

	Notes	2 004	2 003
<b>Engagements donnés</b>			
* Garanties réelles			
* Hypothèques			
* Nantissements			
* Effets nantis	38	130 860 453	88 390 970
* Intérêts à échoir	39	16 013 308	15 493 042
* Participations à libérer			
<b>Engagements reçus</b>			
* Hypothèques	40	15 908 459	16 973 017
* Nantissements			
* Effets nantis		130 860 453	88 390 970
* Avals		0	859 200
* Engagements reçus de la clientèle	41	128 517 718	121 609 434
<b>Engagements réciproques</b>			
* Emprunts obtenus non encore encaissés			
* Crédits consentis non encore versés	42	338 704	2 949 857
* Contrats avec le personnel			
<b>Dettes garanties par des sûretés</b>			
* Emprunts obligataires		0	859 200
* Emprunts d'investissement			
* Emprunts courants de gestion			

## **Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2004**

### **Note 1 – Présentation de la société :**

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune .

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs, l'article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001 est appliqué pour les sociétés de leasing, le taux des provisions déductibles est ainsi relevé à 75% - taux porté à 85% par la loi de finances pour 2005- au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006.

Enfin la loi de finance pour 2005 a étendu aux sociétés de leasing la mesure de radiation des créances irrécouvrables sans que cela influe sur leur résultat fiscal.

### **Note 2 - Principes et méthodes comptables appliqués :**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 , sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation de ces états financiers se résument comme suit :

#### **2-1 : Immobilisations exploitées par la société :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique lequel est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeuble sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	35.7%

#### **2-2 : Immobilisations destinées à la location :**

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits leurs afférents et sont amorties, en vertu de la loi de finances pour l'exercice 2001 selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing.

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

### **2-3 : Emprunts :**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change est couvert.

### **2-4 : Couverture des risques :**

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents aux clients.

Ces provisions sont estimées sur la base des dispositions des circulaires n° 91-24 et 99-04 de la BCT.

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

#### 2-4-1 : Les classes définies par les circulaires de la BCT sont au nombre de 5 :

	<b>Minimum de provision A appliquer par classe</b>
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

#### 2-4-2 : Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- Les cautions bancaires
- Les actifs financiers affectés
- Les dépôts de garantie
- Les hypothèques inscrites

#### 2-4-3 : La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

La dotation nette de l'exercice 2004 a été déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés au 31 décembre 2004 .

Les évènements survenus postérieurement au 31 décembre 2004 ( recouvrement, retour d'impayés...) ont été pris en compte pour la détermination du montant de la provision calculée en respect des circulaires de la BCT.

### **2-5 : Comptabilisation des revenus :**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force . Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus , non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés » Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2,B3 et B4 et ce en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

### **Note 3 – Immobilisations propres incorporelles:**

Les immobilisations incorporelles comportent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste au 31 Décembre 2004 et 2003 se présente comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Coût d'acquisition des logiciels	111.379	109.529
Amortissements cumulés	-107.346	-105.151
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4.033</b>	<b>4.378</b>

La dotation aux amortissements de l'exercice des immobilisations incorporelles s'élève à D : 2.195.

Note 4 - Immobilisations propres corporelles :

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**

(Exprimé en dinars)

IMMOBILISATIONS	Taux d'amortissement	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN		
		Solde au 31/12/2003	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2004	Solde au 31/12/2003	Dotation		Réintégrations	Solde au 31/12/2004
<b>I-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>										
Logiciel	33,33	109 529	1 850	0	111 379	105 151	2 195	107 346	4 033	
<b>II- IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>										
Terrain		14 250			14 250	0	0	0	14 250	
Matériel de transport	20	455 700	213 385	66 935	602 150	210 386	82 429	242 241	359 909	
Construction	2 et 5	2 631 278	638 547		3 269 825	133 312	64 120	197 432	3 072 393	
Agencement, Aménagement Ins	10	387 480	36 835	5 655	418 660	83 837	32 621	114 541	304 119	
Mobilier matériel de bureaux	10	339 891	11 584		351 475	106 712	34 476	141 188	210 287	
Matériel informatique	35,71	331 597	43 778		375 375	248 975	43 168	292 143	83 232	
Autres matériels	10	3 614	0		3 614	1 162	361	1 523	2 091	
<b>TOTAUX</b>		<b>4 163 810</b>	<b>944 129</b>	<b>72 590</b>	<b>5 035 349</b>	<b>784 384</b>	<b>257 175</b>	<b>52 490</b>	<b>989 069</b>	<b>4 046 280</b>
Immobilisation en cours		67 300	3 520	64 820	6 000	0	0	0	6 000	
Construction en cours		168 513	0	168 513	0	0	0	0	0	
<b>Solde immobilisations corporelles 31/12/2004</b>		<b>4 399 623</b>	<b>947 649</b>	<b>305 923</b>	<b>5 041 349</b>	<b>784 384</b>	<b>257 175</b>	<b>52 490</b>	<b>989 069</b>	<b>4 052 280</b>

**Note 5 : Immobilisations en leasing :**

Les immobilisations en leasing se détaillent au 31 décembre 2004 comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Immobilisations en location	281.741.157	162.316.153	119.425.004
Matériel en relocation	15.135.322	7.987.712	7.147.609
Immobilisations contrats suspendus	3.986.753	2.041.648	1.945.105
Immobilisations attente mise en force	338.704	0	338.704
<b>Montant brut</b>	<b>301.201.936</b>	<b>172.345.514</b>	<b>128.856.422</b>
Provision pour dépréciation		2.217.479	2.217.479
<b>Montant net</b>	<b>301.201.936</b>	<b>174.562.993</b>	<b>126.638.943</b>

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-après :

	Valeur Brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<b>Solde au 31/12/2003</b>	<b>280.403.230</b>	<b>152.649.518</b>	<b>127.753.712</b>
<u>Ajouts de l'exercice</u>	<u>70.026.218</u>	<u>60.417.974</u>	<u>9.608.244</u>
- Investissements	64.827.047	57.715.181	7.111.866
- Relocations	5.199.171	2.702.793	2.496.378
- Transferts	0	0	0
<u>Retraits de l'exercice</u>	<u>49.227.512</u>	<u>40.721.979</u>	<u>8.505.533</u>
- Cessions à la valeur résiduelle	29.009.256	28.939.088	70.168
- Cessions anticipées	5.967.455	4.260.128	1.707.327
- Transferts ( cessions)	6.068.372	4.237.266	1.831.106
- Relocations	8.182.429	3.285.497	4.896.932
<u>Cumul des Amortissements</u>	<u>0</u>	<u>172.345.514</u>	<u>0</u>
<u>Cumul Provisions nettes</u>		<u>2.217.479</u>	<u>2.217.479</u>
<b>Total</b>	<b>301.201.936</b>	<b>174.562.993</b>	<b>126.638.943</b>

**Note 6 : Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières s'analysent au 31 Décembre 2004 comme suit :

	2004	2003
- Titres de Participations	6.327.356	6.722.371
- Prêts au personnel	351.554	258.727
- Dépôts et cautionnements	6.000	40.859
- Autres créances immobilisées	164.355	328.711
<b>Montant brut</b>	<b>6.849.265</b>	<b>7.350.668</b>
- Provision pour dépréciation des titres de participation	-191.040	-150.010
<b>Montant net</b>	<b>6.658.225</b>	<b>7.200.658</b>

Les autres créances immobilisées correspondent à la partie à plus d'un an de la TVA gelée au 31/12/1998 en application de la loi de finances pour la gestion 1999, la partie à moins d'un an figure parmi les autres actifs courants.

En 2004, l'ATL a récupéré les deux premiers sixième de cette TVA gelée pour un montant total de D : 164 354.

La provision pour dépréciation des titres de participation correspond :

€# à la couverture de la participation dans le capital de l'ATI de D : 41.040

€# à la couverture de la créance NOUR EL KANTAOUI passée en contentieux en octobre 2003, à hauteur de D : 150.000.

Les titres de participation se détaillent au 31 Décembre 2004 comme suit :

Participation	Date de souscription	Nombre d'actions	Coût par action	Montant total
ATI	26/12/1995	20.000	8,303	166.055 dt
SICAR INVEST	18/03/1997			100.000 dt
COTIF SICAR	18/03/2004			1.500.000 dt
NOUR EL KANTAOUI	24/03/1998	1.518	100,000	151.800 dt
SICAR INVEST	24/03/1998			200.000 dt
SARI	21/12/1999	9.900	115,531	1.143.757 dt
JERBA RESIDENCE	02/03/2000	6.000	10,000	60.000 dt
UNIFACTOR	22/03/2000	120.000	5,000	600.000 dt
COUSCOUSSERIE DU SUD	04/03/2000	200	500,000	100.000 dt
FLEXOPRINT	29/01/2001	267	500,000	133.500 dt
NAWEL INTERPLASTIC	29/01/2001	13.334	10,000	133.340 dt
FLEXOPRINT	08/03/2002	600	500,000	300.000 dt
SPPAS	11/03/2002	18	500,000	8.904 dt
DINDY	21/03/2002	16.000	10,000	160.000 dt
SICAR INVEST	01/03/2003			(1) 785.000 dt
ATD SICAR	01/03/2003			(1) 785.000 dt
<b>TOTAUX</b>				<b>6.327.356 dt</b>

(1) : Fonds donnés en gestion pour compte.

#### Note 7 – Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 310.822 et correspondent aux frais d'étude et de placement relatifs aux emprunts obligataires de l'ATL répartis sur la durée des emprunts correspondants au prorata des intérêts courus.

Ces frais étaient résorbés linéairement sur une durée de 3 ans.

En 2004, ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs, l'ajustement en résultant a été comptabilisé parmi les capitaux propres d'ouverture (compte 128).

Ce changement de méthode a eu, pour effet, l'accroissement des capitaux propres d'ouverture de D : 67.341 (net d'impôt).

#### Note 8 : Clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2004 à D : 15.906.817 contre D : 16.768.678 à la clôture de l'exercice écoulé.

Il se détaille comme suit :

	2004	2003
- Clients ordinaires	15.892.183	16.369.238
- Effets remis à l'encaissement	14.634	399.440
<b>Montant brut</b>	<b>15.906.817</b>	<b>16.768.678</b>
- Marges réservées	(2.254.686)	(2.043.974)
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(7.327.640)	(6.304.405)
<b>Montant net</b>	<b>6.324.491</b>	<b>8.420.299</b>

Les agios réservés correspondent aux intérêts dus sur les impayés des clients classés et qui viennent en déduction du chiffre d'affaires, vu l'incertitude au niveau de leur recouvrement.

Au 31 Décembre 2004, seules les provisions constituées en couverture des impayés sont présentées en déduction du poste client. Les provisions affectées à la couverture des risques de dépréciation des encours financiers sont présentées en déduction des immobilisations destinées à la location.

Au 31 décembre 2004, l'ATL a appliqué les dispositions de la loi n° 2004-90 du 31/12/2004 portant loi de finances pour l'exercice 2005 et concernant la radiation des créances par les institutions financières. Une liste de 36 clients a été établie et approuvée par le Conseil d'Administration n° 49 du 11/02/2005. Les créances ainsi radiées au titre de l'exercice 2004, totalisent la somme de 763.640D.

## Note 9 – Autres actifs courants :

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 1.155.014 contre D : 1.344.215 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Etat impôts et taxes	803.447	822.971
- Comptes de régularisation actifs	146.088	348.544
- Prêts au personnel	97.078	71.066
- Débiteurs divers	120.811	114.044
<b>Total brut</b>	<b>1.167.424</b>	<b>1.356.625</b>
- Provisions pour dépréciation des actifs courants	(12.410)	(12.410 )
<b>Total net</b>	<b>1.155.014</b>	<b>1.344.215</b>

Le compte Etat impôts et taxes se détaille comme suit :

- Report TVA gelée	164.355
- Acomptes provisionnels	625.058
- Retenues à la source	14.034
<b>Total</b>	<b>803.447</b>

Les comptes de régularisation actif se détaillent comme suit :

- Charges comptabilisées d'avance	19.250
- Charges de financement	18.131
- Produits à recevoir	108.707
<b>Total</b>	<b>146.088</b>

## Note 10 – Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 2.047.148 contre D : 3.066.630 à l'issue de l'exercice précédent et correspondent aux bons du trésor contractés, ainsi que les intérêts courus au 31 décembre sur les participations d'ATL.

## Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités:

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	2004	2003
- Banques	8.032.139	5.514.229
- Caisses	9.500	9.500
<b>Total</b>	<b>8.041.639</b>	<b>5.523.729</b>

## NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Capital social	10.000.000	10.000.000
- Réserve légale	1.000.000	1.000.000
- Réserve pour fond social	402.189	402.189
- Réserve pour risque	1.200.000	700.000
- Réserves pour réinvestissements exonérés	7.639.632	7.339.632
- Résultats reportés	1.081.790	1.230.900
- Effet des modifications comptables	67.341	0
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>21.390.952</b>	<b>20.672.720</b>
- Résultat de l'exercice	1.927.114	2.308.232
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23.318.065</b>	<b>22.980.951</b>

Les réserves pour risques sont des réserves constituées depuis l'exercice 2002 pour faire face aux risques conjoncturels.

**Note 13 - Emprunts :**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION DE L'EMPRUNT	DATE DE REALISATION	TOTAL EMPRUNT	ENCOURS AU 31/12/2003	1ER SEMESTRE 2004		ENCOURS AU 30/06/2004	2EME SEMESTRE 2004		ENCOURS AU 31/12/2004	ECHEANCES	
				AJOUTS	REMB		AJOUTS	REMB		A moins d'un an	A plus d'un an
E.O 96	96/97	6 000 000,000	859 200,000	0,000	859 200,000	0,000		0,000			
E.O 98/1	1998	8 000 000,000	2 000 000,000		2 000 000,000	0,000		0,000			
E.O 99	1999	10 000 000,000	2 000 000,000			2 000 000,000		0,000			
E.O 2000/1	2000	10 000 000,000	8 000 000,000			8 000 000,000		2 000 000,000		2 000 000,000	4 000 000,000
E.O 2000/2	2000	16 400 000,000	6 560 000,000			6 560 000,000		3 280 000,000		3 280 000,000	
E.O 2001/1	2001	10 000 000,000	6 000 000,000			6 000 000,000		2 000 000,000		2 000 000,000	2 000 000,000
E.O 2001/2	2001	18 100 000,000	14 480 000,000			10 860 000,000		3 620 000,000		10 860 000,000	7 240 000,000
E.O 2002/1	2002	12 000 000,000	9 600 000,000			9 600 000,000		2 400 000,000		7 200 000,000	4 800 000,000
E.O 2002/2	2003	10 000 000,000	10 000 000,000			8 000 000,000		2 000 000,000		8 000 000,000	6 000 000,000
E.O 2003/1	2003	20 000 000,000	6 750 000,000	13 250 000,000		20 000 000,000		20 000 000,000		20 000 000,000	16 000 000,000
E.O 2004/1	2004	15 000 000,000	0,000			0,000		15 000 000,000		15 000 000,000	12 000 000,000
<b>TOTAL</b>		<b>135 500 000,000</b>	<b>66 249 200,000</b>	<b>13 250 000,000</b>	<b>8 479 200,000</b>	<b>71 020 000,000</b>	<b>15 000 000,000</b>	<b>11 680 000,000</b>	<b>74 340 000,000</b>	<b>22 300 000,000</b>	<b>52 040 000,000</b>

**SITUATION DES CMT AU 31 DECEMBRE 2004**  
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION DU CREDIT	DATE DE REALISATION	TOTAL EMPRUNT	ENCOURS AU 31/12/2003	1ER SEM 2004		ENCOURS AU 30/06/2004	2EME SEM 2004		ENCOURS AU 31/12/2004	ECHEANCE	
				NOUVEAUX EMPRUNTS	REMB		NOUVEAUX EMPRUNTS	REMB		MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
ATB	1999	6 000 000,000	1 200 000,000		600 000,000	600 000,000	0,000	600 000,000	0,000	0,000	0,000
BNA	nov-99	3 000 000,000	333 336,000		333 336,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
BNA	févr-00	3 000 000,000	900 000,000		300 000,000	600 000,000	0,000	300 000,000	300 000,000	300 000,000	0,000
BNA	juin-01	5 000 000,000	2 500 000,000		500 000,000	2 000 000,000	0,000	500 000,000	1 500 000,000	1 000 000,000	500 000,000
CITI BANK				2 500 000,000		2 500 000,000		2 500 000,000	0,000		
CITI BANK				1 500 000,000		1 500 000,000		1 500 000,000	0,000		
CITI BANK				1 000 000,000		1 000 000,000		1 000 000,000	0,000		
CITI BANK				3 000 000,000		3 000 000,000		3 000 000,000	0,000		
CITI BANK	24-déc-03	3 000 000,000	3 000 000,000		3 000 000,000	0,000			0,000		
CITI BANK		1 500 000,000	0,000			0,000	1 500 000,000	1 500 000,000	0,000		
CITI BANK		3 500 000,000	0,000			0,000	3 500 000,000	3 500 000,000	0,000	3 500 000,000	0,000
BIRD	1996	1 959 091,817	1 224 758,489		81 650,563	1 143 107,926	0,000	81 650,563	1 061 457,363	163 376,186	898 081,177
EXIM BANK	1999	7 840 440,608	5 321 188,987		354 745,931	4 966 443,056	0,000	354 745,931	4 611 697,125	709 491,870	3 902 205,255
BEI	2004	9 072 000,000	0,000		0,000	9 072 000,000	0,000	0,000	9 072 000,000	0,000	9 072 000,000
BEI	2004	4 599 000,000	0,000			0,000	4 599 000,000	0,000	4 599 000,000	0,000	4 599 000,000
STAR	oct-00	5 000 000,000	5 000 000,000			5 000 000,000	0,000	5 000 000,000	0,000	0,000	0,000
<b>Total Des Crédits</b>		<b>53 470 532,425</b>	<b>19 479 283,476</b>	<b>17 072 000,000</b>	<b>5 169 732,494</b>	<b>31 381 550,982</b>	<b>9 599 000,000</b>	<b>16 336 396,494</b>	<b>24 644 154,488</b>	<b>5 672 868,056</b>	<b>18 971 286,432</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>188 970 532,425</b>	<b>85 728 483,476</b>	<b>102 401 550,982</b>	<b>102 401 550,982</b>	<b>98 984 154,488</b>	<b>27 972 868,056</b>	<b>71 011 286,432</b>			

**Note 14 - Provisions :**

Le poste provisions se détaille comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Provision pour risques divers	183.500	128.500
<b>Total des Provisions</b>	<b>183.500</b>	<b>128.500</b>

**Note 15 – Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent au 31 Décembre 2004 comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Fournisseurs	2.097.173	1.399.085
- Effets à payer	3.226.993	6.051.696
- Retenue de garantie	0	18.293
<b>Total</b>	<b>5.324.166</b>	<b>7.469.074</b>

**Note 16 : Autres passifs courants :**

Les autres passifs courants se détaillent au 31 Décembre 2004 comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Etat, impôts et taxes	1.118.888	942.422
- CNSS	65.934	61.593
- CAVIS	16.008	18.360
- Avances et acomptes reçus des clients	542.837	816.273
- Charges a payer	520.885	559.861
- Crédoiteurs divers	378.957	686.908
- Produits constatés d'avance	3.876.573	3.923.808
<b>Total</b>	<b>6.520.082</b>	<b>7.009.224</b>

**Note 17 : Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 Décembre 2004 comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	22.300.000	20.159.200
- Echéances à moins d'un an sur crédits bancaires	5.672.869	21.306.204
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie	11.400.000	20.250.000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3.096.492	2.232.511
- Intérêts courus sur crédits bancaires	331.597	351.683
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	41.812	7.613
- Intérêts courus sur découvert	2.000	40.000
- Banques découverts	6.030.727	2.000
<b>Total</b>	<b>48.875.497</b>	<b>64.349.211</b>

**Note 18 – Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation se détaillent au 31 Décembre 2004 comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Loyers en leasing	74.828.071	74.171.402
- Pré loyers	15.854	19.898
- Frais de dossiers	65.283	61.457
- Frais de rejet	58.036	0
- Produits sur cession d'immobilisations en leasing	133.957	104.005
<b>Revenus bruts de leasing</b>	<b>75.101.201</b>	<b>74.356.762</b>
- Intérêts de retard	713.670	786.594
- Produits accessoires (loyer 4eme étage)	44.719	38.934
- Autres produits d'exploitation	10.389	12.727
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>768.778</b>	<b>838.255</b>
- Variation des produits réservés	-153.789	-312.087
- Reprise sur agios réservés créances radiées 2004	53.774	0
- Dotation aux amortissements des immobilisations leasing	-59.570.954	-59.379.123
- Variation des intérêts de retard réservés	-110.696	-164.801
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>16.088.314</b>	<b>15.339.006</b>

Au 31 décembre 2004, les intérêts de retard des clients classés non effectivement réglés sont présentés distinctement au niveau du compte de résultat.

#### **Note 19 - Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Intérêts des emprunts obligataires	5.245.255	5.417.754
- Intérêts des crédits bancaires	1.920.888	1.625.806
- Intérêts des billets de trésorerie	737.208	586.498
- Intérêts intercalaires sur emprunt obligataires	306.846	125.557
- Commissions et frais sur émission d'emprunts	6.063	70.286
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>8.216.260</b>	<b>7.825.901</b>
- Intérêts des comptes courants	5.172	51.065
- Autres charges financières	1.823	8.115
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>6.995</b>	<b>59.180</b>
<b>Total général</b>	<b>8.223.255</b>	<b>7.885.081</b>

#### **Note 20 – Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Produits des participations	221.449	298.638
- Revenus des bons du Trésor	151.551	65.862
- Dividendes	134.990	102.273
- Jetons de présence	5.294	5.273
<b>Total</b>	<b>513.284</b>	<b>472.046</b>

**Note 21 – Charges du personnel :**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Salaires et compléments de salaires	1.543.312	1.463.466
- Provision pour congés payés	76.614	126.228
- CNSS+ A. travail	310.710	305.550
- Autres charges sociales	145.736	128.493
- Reprise sur provision bonus + prime de bilan 2002	-323.101	-329.355
<b>Total</b>	<b>1.753.271</b>	<b>1.694.382</b>

**Note 22 - Autres charges d'exploitation :**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Achat fournitures de bureau	81.686	50.873
- Achat consommables informatiques	38.038	26.497
- Achat carburant	27.379	32.479
- Autres achats	6.813	80
- Electricité et eau	23.887	20.953
<b>Total des achats</b>	<b>177.803</b>	<b>130.882</b>
- Loyer	23.300	24.043
- Loyer à caractère spécial (loyer leasing)	34.406	25.805
- Entretien et réparation	65.659	61.785
- Primes d'assurances	30.001	32.528
- Honoraires	120.461	146.649
- Publicité, publications, relations publiques	40.817	29.140
- Cadeaux	72.300	48.389
- Cotisations et dons	34.100	48.903
- Déplacements, missions et réceptions	49.639	30.986
- Frais postaux et de télécommunications	108.935	100.114
- Services bancaires et assimilés	113.938	123.663
- Commission/gestion de fonds ATD Sicar+Sicar Invest	52.317	0
- Formation	31.745	25.527
- Gardiennage + Nettoyage	14.419	18.270
- Frais Syndic	15.632	11.274
- BVMT + STICODEVAM	33.055	31.050
- Autres charges d'exploitation	25.154	25.252
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>865.878</b>	<b>783.378</b>
- Jetons de présence	65.000	60.943
- autres charges diverses	9.124	1.934
<b>Total des charges diverses</b>	<b>74.124</b>	<b>62.877</b>
- TFP + FOPROLOS	39.867	37.245
- TCL	60.000	60.000
- Droits d'enregistrement	26.787	55.174
- Autres impôts et taxes	3.508	4.300
Total des impôts et taxes	130.161	156.719
<b>Total Général</b>	<b>1.247.967</b>	<b>1.133.856</b>

**Note 23 – Dotations aux amortissements :**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement et de résorption se détaillent comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2.195	2.034
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	257.175	233.373
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	173.096	133.676
<b>Total</b>	<b>432.466</b>	<b>369.083</b>

**Note 24 – Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3.404.379	2.709.114
- Dotations pour risques divers	55.000	10.000
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	-1.122.536	-973.133
- Créances radiées exercice 2004	763.640	0
- Reprise sur provision suite à la radiation des créances 2004	-709.866	0
<b>Total</b>	<b>2.390.616</b>	<b>1.745.981</b>

La radiation des créances a été constatée dans ce poste en application de la loi n°2004-90 du 31/12/2004 portant loi de finances pour l'exercice 2005, la différence entre la perte constatée suite à la radiation des créances et la reprise de provision correspondante figure parmi les produits d'exploitation en tant que reprise sur agios réservés.

**Note 25 : Dotations aux provisions pour dépréciation des titres :**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
- Reprise sur provision pour dépréciation titres ATI	-	-14.200
- Dotations aux provisions pour dépréciation titre Nour El Kantaoui	54.504	95.496
- Dotation aux provisions Titres SOTUVER	-	13.474
- Reprise sur provision pour dépréciation titres SOTUVER	-13.474	
<b>Total</b>	<b>41.030</b>	<b>94.770</b>

**Note 26 : Autres gains ordinaires :**

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 116.349 contre D : 143.580 à l'issue de l'exercice précédent et correspondent essentiellement aux profits réalisés sur les surplus de règlement des anciens clients.

**Note 27 : Autres pertes ordinaires :**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 102.282 contre D : 16.231 à l'issue de l'exercice précédent et correspondent essentiellement aux pertes réalisées sur les soldes des anciens clients.

## Note 28 : Effet des modifications comptables :

Pour l'exercice 2004, la société a procédé à un changement dans la méthode de résorption des frais d'émission des emprunts et ce, pour se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises tunisiennes.

Ces frais étaient résorbés linéairement sur une durée de trois années, désormais, ils sont résorbés sur la durée des emprunts au prorata des intérêts courus.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs. L'ajustement en résultant a été comptabilisé parmi les capitaux propres d'ouverture (compte 128) et ce pour un montant de D : 67.341 net d'impôts sans transiter pour ordre pour l'état de résultat.

## NOTES COMPLEMENTAIRES :

### Notes à l'état de flux de trésorerie Au 31 Décembre 2004

#### Note 29 – Encaissements autres que leasing

REMBOURSEMENT BONS DU TRESOR	42 102 000
REMBOURSEMENT CERTIFICATS DE DEPOT	2 500 000
REMBOURSEMENT PENSION A TERME	1 800 000
REMBOURSEMENT TVA GELEE	144 567
ENCAISSEMENT DIVIDENDES ET JETONS DE PRESENCE	139 490
DIVERS ENCAISSEMENTS	81 365
<b>TOTAL</b>	<b>46 767 422</b>

#### Note 30 – Décaissements autres que leasing

FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRE SUR ENC OU RETOUR	146 697
FRAIS ET COMMISSIONS DIVERS / EO	213 010
REGLEMENT JETONS DE PRESENCE	48 000
SOUSCRIPTION BON DE TRESOR	42 700 000
DIVERS DECAISSEMENTS	1 770 547
SOUSCRIPTION PENSION A TERME	2 700 000
<b>TOTAL</b>	<b>47 578 254</b>

#### Note 31 – Décaissements Personnel

CHARGES SOCIALES	422 687
SALAIRES	909 312
<b>TOTAL</b>	<b>1 331 999</b>

#### Note 32 – Intérêts payés

AGIOS DEBITEURS	58 499
INT / BILLET TRESORERIE	337 081
INT / CMT	1 067 511
INT / EO	3 494 432
INT / EXIM	282 861
INT /BIRD	66 343
INT/BEI	461 701
INT INTERCALAIRES	247 166
INTERETS CERTIFICATS DE LEASING	121 666
<b>TOTAL</b>	<b>6 137 260</b>

**Note 33 – Intérêts perçus**

AGIOS CREDITEUR	9 980
INT / BONS DU TRESOR	116 242
INT / PENSION A TERME	1 880
INT / PORTAGE	193 514
<b>TOTAL</b>	<b>321 616</b>

**Note 34 – Impôts et taxes payés à l'Etat**

ACOMPTES PROVISIONNELS	568 316
DECLARATION IS	35 893
DECLARATIONS MENSUELLES	3 529 036
ENREGISTREMENT DES CONTRATS	347 897
<b>TOTAL</b>	<b>4 481 142</b>

**Note 35 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres**

AGENCEMENTS AMENAGEMENTS INSTALLATIONS	87 261
AUTRES IMMO EN COURS	3 520
LOGICIELS	5 620
CONSTRUCTIONS	47 550
CONSTRUCTIONS EN COURS	235 607
MATERIEL INFORMATIQUE	46 289
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	10 952
MATERIEL DE TRANSPORT	155 117
<b>TOTAL</b>	<b>591 916</b>

**Note 36 – Encaissements provenant des emprunts**

ENCAISSEMENT BILLET DE TRESORERIE	25 900 000
ENCAISSEMENT CERTIFICAT LEASING	14 000 000
ENCAISSEMENT CREDIT BEI	13 671 000
ENCAISSEMENT CMT	23 800 000
ENCAISSEMENT EO	28 250 000
<b>TOTAL</b>	<b>105 621 000</b>

**Note 37 – Remboursement des emprunts**

REMBOURSEMENT BILLET DE TRESORERIE	38 750 000
REMBOURSEMENT CREDIT BIRD	163 301
REMBOURSEMENT CMT	40 733 336
REMBOURSEMENT CERTIFICAT LEASING	10 000 000
REMBOURSEMENT EO	20 159 200
REMBOURSEMENT CREDIT EXIM	709 492
<b>TOTAL</b>	<b>110 515 329</b>

**Notes à l'état des engagements hors bilan au 31 Décembre 2004****Note 38 – Les effets nantis :**

Ces effets correspondent à l'ensemble des effets reçus des clients au titre des contrats de leasing en cours et non encore échus au 31/12/2004.

Le montant de ces effets s'élève au 31/12/2004 à 130 860 453 dt.

**Note 39 - Les intérêts à échoir :**

Correspondent à l'ensemble des intérêts des contrats de leasing à échoir au 31 décembre 2004, ce montant est de 16 013 308 au 31/12/2004.

**Note 40 - Les hypothèques :**

C'est l'ensemble des garanties réelles détenues sur les clients, ce montant est détaillé par client dans le tableau des créances classées, ce poste s'élève à 15 908 459 dt au 31 décembre 2004.

**Note 41 – Engagements reçus de la clientèle :**

Correspond à l'encours comptable des immobilisations en leasing hors celles en attente de mise en force, ce poste est de 128 517 718 dt au 31 décembre 2004.

**Note 42 : Crédits consentis non encore engagés:**

Il s'agit des immobilisations en leasing en attente de mise en force, ce poste s'élève à 338 704 dt au 31 décembre 2004.

**Tableau de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2004**

<b>Eléments</b>	<b>Détails</b>	<b>Montants</b>
<b>I- Bénéfice comptable avant impôt</b>		<b>2 527 061</b>
<b>II- Les réintégrations</b>		<b>4 351 746</b>
1- Jetons de présence	65 000	
2- Pénalités fiscales et sociales		
3- Provision pour risques	109 504	
4- Dotations aux provisions	3 404 379	
5- Provisions pour congés à payer 2004	76 614	
6- Excédents des cadeaux, réceptions et frais de spectacles par rapport à 1% du CA et 20 000 DT	67 319	
7- Charges afférentes à la voiture de tourisme >9cv	7 117	
8- Autres charges non déductibles	146 998	
9- Régularisation des amortissements fiscaux (loi 2000-101)	474 815	
<b>III- Les déductions</b>		<b>274 692</b>
1- Provision pour congés à payer 2003	126 228	
2- Reprise sur provision pour risque	13 474	
3- Dividendes reçus	134 990	
<b>Bénéfice imposable avant provisions pour créances douteuses</b>		<b>6 604 115</b>
<b>Dotation aux provisions pour créances douteuses</b>		<b>3 404 379</b>
<b>Bénéfice imposable avant réinvestissements exonérés</b>		<b>3 199 736</b>
1- Réinvestissement exonéré - Société "HASDRUBAL THALASSA HOTEL"		500 000
2- Réinvestissement exonéré - "Hôtel Les Oliviers"		200 000
3- Réinvestissement exonéré - Société "BOUJBEL VACPA"		500 000
5- Réinvestissement exonéré - Société "Nawel Interplastic"		100 000
6- Réinvestissement exonéré (sans minimum d'impôt) - Société "SOCOTRAP"		200 000
<b>Minimum d'impôt sur les sociétés</b>		<b>599 947</b>
<b>Impôt à payer à 35%</b>		<b>594 908</b>
<b>Résultat comptable après impôt</b>		<b>1 927 114</b>



**Société Fourati & Associés - KPMG Tunisie**  
**Audit & Consulting**

10, Rue de Jérusalem  
1002 Tunis Belvédère  
Tunisie

Telephone 216 (71) 793.544 / 216 (71) 890 983  
Fax 216 (71) 783.568 / 216 (71) 890 227  
E-mail fourati.kpmg@planet.tn

TUNIS, le 21 AOUT 2005

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE  
Ennour Building  
Centre Urbain Nord

- 1082 MAHRAJENE -

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les Actionnaires, \_

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen du bilan ci-joint, de la Société ARAB TUNISIAN LEASE arrêté au 31 Décembre 2004 ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2004.

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de 155.232.596 D et un résultat bénéficiaire net de 1.927.114 D, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et relèvent de sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la Société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers et compte tenu des règles prudentielles telles que définies par les circulaires de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE N° 91-24 du 17 Décembre 1991, N° 99-04 du 19 Mars 1999, N° 12 du 4 Mai 2001 et par la NOTE N° 93-23 du 30 Juillet 1993. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ARAB TUNISIAN LEASE arrêtée au 31 Décembre 2004, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Ce rapport annule et remplace celui daté du 19 Avril 2005.

**MONCEF BOUSSANOUGA ZAMMOURI**  
**SOCIETE FOURATI & ASSOCIES**  
**KPMG TUNISIE**



**ARAB TUNISIAN LEASE**  
**Ennour Building**  
**Centre Urbain Nord**

**- 1082 MAHRAJENE -**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200**  
**DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF**  
**A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les Actionnaires,

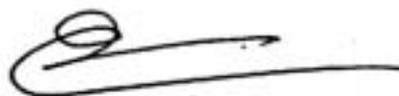
Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Président, le Directeur Général Adjoint ou par des membres du Conseil d'Administration avec la Société ARAB TUNISIAN LEASE ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, conformément aux prescriptions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs, au cours de nos vérifications, nous n'avons pas relevé d'opérations devant être soumises aux formalités prévues par l'article susmentionné.

Ce rapport annule et remplace celui daté du 19 Avril 2005.

TUNIS, le 21 NOV. 2005

**MONCEF BOUSSANOUGA ZAMMOURI**  
**SOCIETE FOURATI & ASSOCIES**  
**KPMG TUNISIE**



## Note de synthèse sur la classification et la couverture des risques

Nous avons examiné ces opérations de concert avec les organes compétents de la Société et évalué selon les critères prévus par les circulaires BCT ce qui suit :

- €# Les risques de leasing résiduels relatifs aux engagements envers la clientèle.
- €# Les risques et dépréciations sur les immobilisations financières.
- €# Les risques sur les autres postes d'actif.

Les engagements et actifs retenus par notre évaluation ainsi que le montant des provisions nécessaires à leur couverture sont présentés dans le tableau ci-joint.

Les risques résiduels, dégagés à ce niveau, correspondent au total des engagements, déduction faite des couvertures et garanties retenues par la Société telles que prévues par la circulaire de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

L'application des normes prudentielles précitées, aux risques résiduels identifiés par client, aux risques sur les immobilisations financières ainsi qu'aux risques sur les autres postes d'actif, fait ressortir que les engagements de la Société ARAB TUNISIAN LEASE se trouvent valablement couverts à la date du 31 Décembre 2004, ainsi qu'il ressort du tableau ci-joint :

### Classification et couverture des risques au 31 Décembre 2004

Libellé	Total risques bruts	Provisions requises	Provisions constituées
Engagements sur la clientèle	140.782.706 D	9.545.120 D	9.545.120 D
Engagements immobilisations financières	6.327.356 D	191.040 D	191.040 D
Autres actifs <sup>(1)</sup>	93.500 D	93.500 D	93.500 D
	<b>147.203.562 D</b>	<b>9.829.660 D</b>	<b>9.829.660 D</b>

### Division, Couverture des risques et suivi des engagements

Nous avons procédé à l'appréciation des risques attachés aux engagements de la Société ARAB TUNISIAN LEASE arrêtés au 31 Décembre 2004, conformément aux normes prudentielles de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE définies dans sa Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Notre examen a porté sur un échantillon représentant 80 % de l'ensemble des engagements de la Société.

#### 1- Méthodologie

La détermination des provisions à constituer sur les engagements de la clientèle a été réalisée selon la démarche suivante, en conformité avec la note B.C.T. N° 93-23 du 30 Juillet 1993 :

a) Centralisation et validation des engagements au 31 Décembre 2004.

Nous avons vérifié notamment que ces engagements sont justifiés par client.

b) Classification des engagements en fonction des critères arrêtés par la BCT.

Pour ce faire, nous avons retenu essentiellement le critère de l'antériorité des impayés, à savoir :

- § Echéance impayée du 20 Décembre 2004 : A - Actif courant.
- § Retard de paiement de 1 à 3 mois : B1 - Actif nécessitant un suivi particulier.
- § Retard de paiement supérieur à 3 mois et inférieur à 6 mois, sans toutefois que la relation ne soit transférée en Contentieux : B2 - Actifs incertains.
- § Retard de paiement supérieur à 6 mois et inférieur à 1 an, client non transféré en Contentieux : B3 - Actifs préoccupants.
- § Retard de paiement supérieur à 1 an ou client transféré en Contentieux : B4 - Actifs compromis.

Toutefois, il convient de signaler que la Société a engagé une procédure pré contentieuse à l'encontre de certaines relations en vue d'accélérer le paiement de leur dette.

---

(1) Autres actifs provisionnés :	
- Compte d'attente	92.478 D
- Prêts au personnel	<u>1.022 D</u>
	93.500 D

Ces relations ont été classées en B4 dans la mesure où la procédure pré contentieuse n'a pas abouti.

Pour les relations ayant commencé à régler leurs arriérés, elles ont été classées au 31 Décembre 2004 en fonction de l'antériorité des impayés.

La balance âgée de certains clients ayant servi à la classification des engagements au 31 Décembre 2004 fait apparaître des « trous » d'affectation de règlements nécessitant le retraitement de l'antériorité de l'impayé.

A la date de notre intervention, la régularisation de cette situation était en cours.

Nous avons également analysé les événements survenus postérieurement au 31 Décembre 2004 et susceptibles d'avoir un effet significatif sur l'évaluation du risque net de la relation.

c) Prise en compte, le cas échéant, des garanties considérées comme acceptables aux termes de la Circulaire N° 91-24 et de la valeur intrinsèque du bien donné en leasing.

d) Pour la détermination de la base de la provision, la procédure suivante a été retenue :

1. Calcul de l'encours brut :

Capital restant dû + Echéances impayées en intérêts et en principal

2. Calcul de la valeur intrinsèque du matériel ou de l'actif immobilier :

Montant financé - Une décote variant de 5 % à 60 %.

Cette décote est déterminée par application d'un taux de 20 % à 40 % pour le matériel standard et de 40 % à 60 % pour le matériel spécifique par année d'utilisation. Cette décote est de 5 % pour les biens immobiliers. (Le prorata temporis est appliqué pour les fractions d'année).

Dans le cas où la Société dispose d'un rapport d'évaluation externe, c'est la valeur arrêtée par expertise qui est retenue.

3. Calcul de la base de la provision :

Encours brut - Intérêts réservés <sup>(1)</sup> - Valeur intrinsèque - Garantie  
- Recouvrement 2005 = Base de la provision

Sur ces bases, la dotation aux provisions pour dépréciation constituée au titre de l'exercice 2004 s'élève à 3.404.378D<sup>(2)</sup> contre 2.709.114 D <sup>(3)</sup> à la clôture de l'exercice précédent. Elle se présente en détail et par classe comme suit :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
§· Actifs incertains	123.105 D	127.716 D
§· Actifs préoccupants	84.002 D	422.424 D
§· Actifs compromis	3.197.271 D	2.158.974 D
	-----	-----
	<u>3.404.378 D</u>	<u>2.709.114 D</u>

e) Application des taux de provision tels que prévus par la Circulaire BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991 sur le solde net risqué et non couvert par des garanties.

Au 31 Décembre 2004, les fiches des relations classées reprennent notamment les détails suivants :

- €# La présentation du projet,
- €# La situation du crédit (montant de la mise en force, encours, valeur intrinsèque),
- €# La situation des impayés au 31 Décembre 2004,
- €# Les autres engagements,
- €# Les garanties détenues et leurs évaluations,
- €# Une synthèse permettant d'arrêter le risque non couvert,
- €# La classification de la relation,
- €# Le montant de la provision,
- €# Les commentaires de la Société.

<sup>(1)</sup> Les intérêts impayés relatifs aux créances classées sont réservés et non constatés aux Comptes de Produits (cf. Article 9 de la Circulaire BCT N° 91-24).

<sup>(2)</sup> Hors reprise de provision de 1.122.535 D pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2004.

<sup>(3)</sup> Hors reprise de provision de 973.133 D pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2003.

## 2. Evolution des engagements 2004/2003

Sur la base des éléments décrits à la Note 1 du présent rapport, il apparaît que :

€# Les engagements globaux de la Société ARAB TUNISIAN LEASE arrêtés au 31 Décembre 2004 s'élèvent à 140.782.706 D contre 137.563.413 D à la clôture de l'exercice précédent.

Le classement de ces engagements conformément aux dispositions de la Circulaire BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991 se présente comme suit :

**Tableau d'évolution des engagements 2004 – 2003**

Catégorie	Engagements au 31/12/2004		Engagements au 31/12/2003	
	Engagement total	%	Engagement total	%
A – Actifs courants	99.647.437	70.8%	75.549.606	54.9%
B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier	17.561.178	12.5%	37.503.003	27.2%
B2 – Actifs incertains	2.772.623	2.0%	5.197.346	3.8%
B3 – Actifs préoccupants	896.484	0.6%	3.801.045	2.8%
B4 – Actifs compromis	19.904.984	14.1%	15.512.414	11.3%
	140.782.706 <sup>(1)</sup>	100%	137.563.414	100%

€# Les engagements par signature correspondent au montant des contrats signés et non encore mis en force, en raison notamment :

- \* de l'indisponibilité du matériel,
- \* de la particularité de l'opération (délai assez long entre approbation et mise en force),
- \* du décalage entre l'approbation et la mise en force.

€# Les engagements classés en 2004 en B2, B3 et B4 représentent 16,7 % des engagements de la Société contre 17,9% au 31 Décembre 2003.

## 3. Provision sur les crédits en leasing

L'examen des crédits en leasing accordés à la clientèle tels que classés conformément à la méthodologie précitée fait ressortir un total de provisions requises de 9.545.120 D et a conduit la Société à arrêter la provision pour dépréciation au 31 Décembre 2004 à 9.545.120 D, répartie par classe comme suit :

(Montants en Dinars)

CATEGORIE	Total des engagements bruts <sup>(2)</sup>	Agios réservés	Provision requise	Provision constituée
A - Actifs courants	99.647.437	-	-	-
B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier	17.561.178	-	-	-
B2 - Actifs incertains	2.772.623	120.399	154.387	154.387
B3 - Actifs préoccupants	896.484	52.703	98.198	98.198
B4 - Actifs compromis	19.904.984	2.081.584	9.292.535	9.292.535
	<b>140.782.706</b>	<b>2.254.686</b>	<b>9.545.120</b>	<b>9.545.120</b>

En conclusion, les engagements sur les clients de la Société arrêtés au 31 Décembre 2004 se trouvent valablement couverts.

<sup>(1)</sup> L'encours total des engagements tel qu'il ressort du bilan et de l'hors bilan totalise 140.804.112 D au 31 décembre 2004, soit : Ecart à justifier 21.406 D (140.804.112 D – 140.782.706 D)

<sup>(2)</sup> Capital restant dû + Impayés.

#### 4. Mouvements du compte "Provisions"

Les provisions constituées par la Société ARAB TUNISIAN LEASE au 31 Décembre 2004 s'élèvent à 9.545.120 D, contre 7.973.143 D l'exercice précédent.

Le tableau, présenté ci-après, détaille par classe les mouvements enregistrés en 2004 :

Catégorie	Provision au 31/12/2003	Dotation 2004	Reprise 2004	Provisions relatives à des créances radiées	Provision au 31/12/2004
A	-	-	-		-
B1	-	-	-		-
B2	136.794 D	123.105 D	64.102 D		195.797 D
B3	438.395 D	84.002 D	23.183 D		499.214 D
B4	7.397.954 D	3.197.271 D	1.035.250 D	709.866 D	8.850.109 D
	<b>7.973.143 D</b>	<b>3.404.378 D</b>	<b>1.122.535 D</b>	<b>709.866 D</b>	<b>9.545.120 D</b>

Par ailleurs, la provision sur les créances classées a été rattachée aux comptes Clients au prorata du montant impayé. Le reliquat de la provision est affecté aux comptes Immobilisations en leasing correspondant à la quote-part de l'encours.

Précédemment, la provision totale était affectée en totalité au compte Clients.

#### 5. Immobilisation financières

Ces actifs comprennent des titres de participation à hauteur de 6.327.356 D contre 6.722.372 D l'exercice précédent.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation, constituées par la Société ARAB TUNISIAN LEASE à la date du 31 Décembre 2004, s'élèvent à 191.040 D<sup>(1)</sup> contre 150.010 D à la clôture de l'exercice précédent.

**CONFORMITE Avec LA LEGISLATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS (Circulaires BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991, N° 99-04 du 19 Mars 1999 et N° 2001-12 du 4 Mai 2001)**

#### Article 1

\* Cet article précise que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets de la Société ARAB TUNISIAN LEASE, soit 1.072.362 D, ne doit pas excéder 5 fois ces fonds propres nets, soit 107.236.215 D.

Afin d'apprécier le respect de ce ratio, il y a lieu au préalable de déterminer le montant des fonds propres nets de la Société au 31 Décembre 2004 conformément à l'article 5 de la circulaire N° 99-04.

Compte tenu du résultat de l'exercice 2004 et de son affectation envisagée par le Conseil d'Administration, les fonds propres nets de la Société se présentent au 31 Décembre 2004 comme suit :

§ Capital social et réserves au 31/12/2004	20.241.821 D
§ Bénéfice 2004 compte tenu du projet d'affectation <sup>(2)</sup>	1.516.244 D
§ Non-valeurs nettes des résorptions <sup>(3)</sup>	<310.822 D>
	-----
	<u>Fonds propres nets</u>
	<u>21.447.243 D</u>

(1)	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
- Provision pour dépréciation des titres ATI	41.040 D	41.040 D
- Provision pour dépréciation de la créance NOUR EL KANTAOUI	150.000 D	95.496 D
- Provision pour dépréciation des titres SOTUVER	-	13.474 D
	-----	-----
	<u>191.040 D</u>	<u>150.010 D</u>

<sup>(2)</sup> Report à nouveau après affectation prévue du bénéfice 2004 1.516.244 D

<sup>(3)</sup> Frais d'étude et de placement relatifs aux emprunts obligataires ci-après : 311.022 D

Emprunt 2000/2	5.901 D
Emprunt 2001/1	13.873 D
Emprunt 2001/2	27.790 D
Emprunt 2002/1	32.904 D
Emprunt 2002/2	36.349 D
Emprunt 2003/1	100.592 D
Emprunt 2004/1	93.613 D

Sur la base de ces éléments, il apparaît que la société ARAB TUNISIAN LEASE répond favorablement à cette exigence, puisque le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle atteint au 31 Décembre 2004 la somme de 7.555.527 D (représentant 5 relations), correspondant à 35 % des fonds propres nets.

\* Cet article précise également que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre-deux à 15 % des fonds propres nets de la Société ATL, soit 3.217.086 D, ne doit pas excéder deux fois ces fonds propres nets, soit 42.894.486 D.

Sur la base de ces éléments, il apparaît que la Société répond favorablement à cet article.

#### **Article 2**

Cet article précise que les risques encourus sur une même relation ou un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Société.

La Société ARAB TUNISIAN LEASE répond positivement à cette norme puisqu'au 31 Décembre 2004, aucune relation n'a bénéficié de crédits totalisant un risque encouru supérieur à 25 % des fonds propres nets de la Société ARAB TUNISIAN LEASE, soit 5.361.811 D.

#### **Article 3**

Les risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10 % ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Société ARAB TUNISIAN LEASE, soit 64.341.729 D.

La Société ARAB TUNISIAN LEASE répond favorablement aux exigences de cette norme.

#### **Article 4**

Cet article précise que les fonds propres nets doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Société ARAB TUNISIAN LEASE, soit 21.447.243 D au 31 Décembre 2004, représentent plus de 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus :

#### **Risques encourus selon Circulaire N° 99-04 :**

	<b>Risques Encourus</b>	<b>Pondération</b>	<b>Risques encourus pondérés</b>
- Risques encourus sur clientèle	139.548.381 D	100 & 50 %	128.122.767 D
- Actifs immobilisés	4.056.313 D	100 %	4.056.313 D
- Autres postes d'actif	1.228.291 D	100 %	1.228.291 D
- Risques sur les banques et organismes financiers installés en TUNISIE	10.088.787 D -----	20 %	2.017.757 D -----
	<u>154.921.731 D</u>		<u>135.425.128 D</u>

Au 31 Décembre 2004, le ratio "Fonds propres / Risques encourus pondérés" s'élève à 15,84 %.

#### **Article 7**

Conformément à cet article, ATL doit exiger, pour le suivi de ses concours financiers, aux entreprises ayant auprès d'elle des risques supérieurs à 10 % des fonds propres nets, un rapport d'audit externe.

Par ailleurs, ATL doit exiger - avant tout engagement - de ces clients, dont les engagements au niveau du système financier dépassent 5.000 mD, des états financiers de l'année précédant celle de l'accord de crédits, certifiés par un Commissaire aux comptes légalement habilité.

Pour les clients dont les engagements auprès du système financier dépassent 25.000 mD, ATL doit exiger une notation récente faite par une agence spécialisée.

A la date de rédaction du présent rapport, la procédure de collecte de ces bilans était en cours.

#### **Article 9**

Cet article précise que pour les actifs classés en B2, B3 et B4, la Société ne doit incorporer dans ses résultats que les produits effectivement payés par ses débiteurs. Tout produit précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des

résultats.

La Société a procédé en 2004 à la réservation des agios pour les actifs relevant des classes B2, B3 et B4. Ces intérêts sont exclus des résultats et portés en déduction de la rubrique "Clients et comptes rattachés".

L'encours des marges réservées totalise, au 31 Décembre 2004, 2.254.686 D contre 2.043.974 D au 31 Décembre 2003, soit une augmentation de 210.712 D.

### Evaluation de la gestion des liquidités

\* La situation de trésorerie active et passive de la Société à la clôture des exercices 2003 et 2004 se présente comme suit :

	<b>31/12.2004</b>	<b>31/12/2003</b>
€# Banques et caisses	8.041.639 D	5.523.729 D
€# Bons de Trésor et placements	1.700.000 D	2.700.000 D
<b><u>TOTAL ACTIF (1)</u></b>	<b><u>9.741.639 D</u></b>	<b><u>8.223.729 D</u></b>
€# Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	17.072.869 D	41.556.204 D
€# Echéance à moins d'un an sur emprunts obligataires	22.300.000 D	20.159.200 D
€# Intérêts courus sur emprunts obligataires	3.096.492 D	2.232.511 D
€# Intérêts courus sur emprunts bancaires	375.409 D	399.296 D
€# Banques (Découverts)	6.030.727 D	2.000 D
<b><u>TOTAL PASSIF (2)</u></b>	<b><u>48.875.497 D</u></b>	<b><u>64.349.211 D</u></b>
<b><u>ECART (1) - (2)</u></b>	<b><u>&lt;39.133.858 D&gt;</u></b>	<b><u>&lt;56.125.482 D&gt;</u></b>

Les Charges & Produits relatifs aux passifs et actifs financiers se présentent comme suit :

	<b>31/12.2004</b>	<b>31/12/2003</b>
€# Charges financières nettes (hors commissions d'avals) (Note 19 des états financiers)	8.217.192 D	7.814.795 D
€# Produits des placements (Note 20 des états financiers)	-151.551 D	-65.862 D
<b><u>Excédent des charges par rapport aux produits</u></b>	<b><u>8.065.641 D</u></b>	<b><u>7.748.933 D</u></b>

L'excédent des Charges par rapport aux Produits de trésorerie a enregistré une augmentation en 2004 de +316.708 D par rapport à l'exercice précédent (8.065.641 D – 7.748.933 D).

Les Charges financières nettes ont augmenté en 2004 de +402.397 D par rapport à l'exercice précédent (8.217.192 D - 7.814.795 D).

La variation de l'encours des emprunts en principal et des concours bancaires se présente à fin 2004 et 2003 comme suit :

	<b>31/12.2004</b>	<b>31/12/2003</b>
€# Total des emprunts (échéances LT + CT)	113.480.647 D	115.278.483 D
€# Concours bancaires courants, banques et découverts	6.030.727 D	2.000 D
	<b><u>119.511.374 D</u></b>	<b><u>115.280.483 D</u></b>

L'augmentation en 2004 des Charges financières s'explique par l'évolution de l'encours des emprunts et des découverts bancaires au 31 Décembre 2004.

## **PARTICULARITES COMPTABLES, FISCALES & JURIDIQUES**

### **1- Charges à répartir**

Le solde des charges à répartir s'élève au 31 Décembre 2004, à 310.822 D contre un solde de 136.317 D à la clôture de l'exercice précédent correspondant à une augmentation nette de +174.505 D.

Le solde de ces charges à répartir se détaille comme suit :

€#	Solde au 31 Décembre 2001	341.480 D
€#	Frais d'étude et de placement de l'exercice 2002	182.501 D
€#	Frais d'étude et de placement de l'exercice 2003	113.226 D
€#	Frais d'étude et de placement de l'exercice 2004	347.601 D
€#	Résorption de l'écart d'amortissement 2002	<189.814 D>
€#	Résorption des autres charges à répartir 2002	<141.667 D>
€#	Résorption des autres charges à répartir 2003	<169.409 D>
€#	Résorption des autres charges à répartir 2004	<173.096 D>
		-----
	<u>Solde au 31 Décembre 2004</u>	<u>310.822 D</u>

### **2. Evaluation du risque de change**

Au 31 Décembre 2004, les crédits contractés en devises par la Société ARAB TUNISIAN LEASE n'engendrent pas de risque de change pour cette dernière. Ces risques sont à la charge du Trésor Public suite aux accords de financement subsidiaire signés entre l'Etat Tunisien et la Société ARAB TUNISIAN LEASE.

### **3. Amortissements**

La loi N° 2000-101 du 25 Décembre 2000 portant Loi de Finances pour l'année 2001 (art. 16) a admis en déduction, pour la détermination du bénéfice imposable des Sociétés de Leasing, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing.

Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Le montant total déductible des amortissements financiers, en ce qui concerne les équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing en cours conclus avant le 1er Janvier 2000, ne doit pas excéder le prix d'acquisition desdits biens, déduction faite du montant total des amortissements déjà déduits pour la détermination du bénéfice imposable et du prix de vente au terme de la période de location.

L'application de ces dispositions par ATL a abouti à la constatation d'un complément d'amortissements réintégré fiscalement d'un montant de 474.815 D.

### **4. Tenue des comptes en valeurs mobilières**

En application des dispositions de la loi N° 2000-35 du 21 Mars 2000 relative à la dématérialisation des titres et du décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 précisant les conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, les titres de l'ARAB TUNISIAN LEASE sont inscrits en comptes par catégorie auprès d'un intermédiaire agréé, dûment mandaté par cette dernière.

### **5. Opération de lease back**

Au cours de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'opérations de lease back de consolidation intervenues en 2004.

### **6. Suivi de l'encours des traites déposées auprès de la CITIBANK**

Au 31 Décembre 2004, l'encours des traites déposées auprès de la CITIBANK totalise, selon le Service Financier de la Société ATL, la somme de 129.110.901 D contre un montant de 129.408.702 D communiqué par la Banque.

La différence entre les deux montants précités, soit 297.801 D (129.408.702 D – 129.110.901 D), a été justifiée et régularisée postérieurement au 31 Décembre 2004.

### **7. Opérations de remplacement : Examen des reliquats d'agios suite aux règlements des repreneurs**

Sur la base des tests réalisés, le total des reliquats d'agios déterminés après déduction des règlements effectués par les nouveaux repreneurs s'élève à 6.026 D. Ce montant n'a pas été réservé par la Société A.T.L.

## 4.2.2. Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2002

### Bilan au 31 décembre 2002 (en Dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>2 002</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	
Immobilisations propres incorporelles	105 529
Amortissements	-103 117
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 412</b>
Immobilisations propres corporelles	3 930 813
Amortissements	-647 474
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 283 339</b>
Immobilisations en leasing	256 548 663
Amortissements	-131 077 194
Provision pour dépréciation immo leasing	-1 624 185
<b>Valeurs nettes</b>	<b>123 847 284</b>
Immobilisations financières	6 974 640
Provisions	-55 240
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 919 400</b>
Autres Actifs non courants	192 500
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>134 244 935</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	
Clients et comptes rattachés	14 970 390
Provisions et Agios réservés	-6 180 064
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8 790 326</b>
Autres actifs courants	1 077 113
Provisions	-12 410
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 064 703</b>
Placements et autres actifs financiers	1 592 768
Liquidités et équivalents de liquidités	3 392 310
<b>Total des actifs courants</b>	<b>14 840 107</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>149 085 042</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2 002</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital social	10 000 000
Réserves	7 415 750
Résultats reportés	1 958 828
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>19 374 578</b>
Résultat de l'exercice	2 844 027
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>22 218 605</b>
<b>PASSIFS</b>	
<b>Passifs non courants</b>	
Emprunts	66 878 408
Provisions	118 500
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>66 996 908</b>
<b>Passifs courants</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 634 470
Autres passifs courants	8 583 548
Concours bancaires et autres passifs financiers	43 651 511
<b>Total des passifs courants</b>	<b>59 869 529</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>126 866 437</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>149 085 042</b>

**Etat de résultat au 31 décembre 2002 (en Dinars)**

<b>Désignation</b>	<b>2 002</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	
Revenus bruts de leasing	77 125 638
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation	553 492
Variation des produits réservés	-667 746
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing	-61 171 713
Variation des intérêts de retard réservés	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>15 839 671</b>
Charges financières nettes	-8 215 132
Produits de placements	536 004
<b>Produits nets</b>	<b>8 160 543</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
Charges du personnel	-1 461 670
Autres charges d'exploitation	-1 080 864
Dotations aux amortissements	-566 877
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-1 391 857
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-55 240
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-4 556 508</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 604 035</b>
Autres gains ordinaires	8 127
Autres pertes ordinaires	-37 089
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>3 575 073</b>
Reprise des provisions pour impôts différés	
Impôts sur les bénéfices	-731 046
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>2 844 027</b>
Eléments extraordinaires	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 844 027</b>
Effet des modifications comptables	
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>2 844 027</b>

**Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2002 (en Dinars)**

<b>Désignation</b>	<b>2 002</b>
Encaissements clients	84 833 471
Décaissements leasing	-69 806 386
Encaissements autre que leasing	53 948 313
Décaissements autre que leasing	-56 691 896
Décaissement personnel	-1 108 862
Intérêts payés	-6 290 507
Intérêts perçus	246 796
Impôts et taxes payés à l'Etat	-5 723 401
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-592 472</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-222 655
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres	22 296
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 428 279
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières	890 489
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-738 149</b>
Dividendes et autres distributions	-1 890 502
Encaissements provenant des emprunts	43 250 000
Remboursement des emprunts	-36 883 076
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>4 476 422</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 145 801</b>
Trésorerie début d'exercice	244 510
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>3 390 310</b>

**Engagements hors bilan au 31/12/2002 (en Dinars)**

	<b>2 002</b>
<b>Engagements donnés</b>	
* Garanties réelles	
* Hypothèques	
* Nantissements	
* Effets nantis	78 828 613
* Intérêts à échoir	17 490 530
* Participations à libérer	
<b>Engagements reçus</b>	
* Hypothèques	11 228 938
* Nantissements	
* Effets nantis	78 828 613
* Avals	2 575 200
* Engagements reçus de la clientèle	124 932 357
<b>Engagements réciproques</b>	
* Emprunts obtenus non encore encaissés	
* Crédits consentis non encore versés	539 111
* Contrats avec le personnel	
<b>Dettes garanties par des sûretés</b>	
* Emprunts obligataires	2 575 200
* Emprunts d'investissement	
* Emprunts courants de gestion	

### 4.2.3. Engagements financiers au 31 décembre 2004

#### I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)	130 860 453	Banques				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir	16 013 308	Banques				
<b>Total</b>	<b>146 873 761</b>					
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	15 908 459	Clients				
* Nantissements (effets)	130 860 453	Clients				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	128 517 718	Clients				
<b>Total</b>	<b>275 286 630</b>					
<b>2- Engagements réciproques</b>						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	338 704	Clients				
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
<b>Total</b>	<b>338 704</b>					

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie				Provisions
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

#### 4.2.4. Encours des emprunts émis par l'ATL

##### €# Les emprunts obligataires

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2004 (en Dinars)	Encours au 30/06/2005 (en Dinars)
"ATL 2000/1" - 7 ans - Taux: 7% (dont 2 ans de franchise)	10 000 000	A	31/07/2000	31-juil	6 000 000	6 000 000
"ATL 2000/2" - 5 ans - Taux:7%	16 400 000	A	29/12/2000	29-déc	3 280 000	3 280 000
"ATL 2001/1" - 5 ans - Taux: 7,35%	10 000 000	A	15/09/2001	14-sept	4 000 000	4 000 000
"ATL 2001/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	18 100 000	A	31/01/2002	30-janv	10 860 000	7 240 000
"ATL 2002/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	12 000 000	A	15/10/2002	15-oct	7 200 000	7 200 000
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	8 000 000	6 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - TMM+1,5%	20 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	20 000 000	16 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - TMM+1,5%	15 000 000	BBB+	16/08/2004	16-août	15 000 000	15 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - TMM+1,25%*	15 000 000	BBB+	31/03/2005	31-mars	15 000 000	15 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>126 500 000</b>				<b>89 340 000</b>	<b>79 720 000</b>

€# Les crédits à moyen terme

DESIGNATION DU CREDIT	DATE DE REALISATION	TOTAL EMPRUNT	ENCOURS AU 31/12/2003	1ER SEM 2004		ENCOURS AU 30/06/2004	2EME SEM 2004		ENCOURS AU 31/12/2004	ECHEANCE	
				NOUVEAUX EMPRUNTS	REMB		NOUVEAUX EMPRUNTS	REMB		MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
ATB	1999	6 000 000,000	1 200 000,000		600 000,000	600 000,000	0,000	600 000,000	0,000	0,000	0,000
BNA	nov-99	3 000 000,000	333 336,000		333 336,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
BNA	févr-00	3 000 000,000	900 000,000		300 000,000	600 000,000	0,000	300 000,000	300 000,000	300 000,000	0,000
BNA	juin-01	5 000 000,000	2 500 000,000		500 000,000	2 000 000,000	0,000	500 000,000	1 500 000,000	1 000 000,000	500 000,000
CITI BANK				2 500 000,000		2 500 000,000		2 500 000,000	0,000		
CITI BANK				1 500 000,000		1 500 000,000		1 500 000,000	0,000		
CITI BANK				1 000 000,000		1 000 000,000		1 000 000,000	0,000		
CITI BANK				3 000 000,000		3 000 000,000		3 000 000,000	0,000		
CITI BANK	24-déc-03	3 000 000,000	3 000 000,000		3 000 000,000	0,000			0,000		
CITI BANK		1 500 000,000	0,000			0,000	1 500 000,000	1 500 000,000	0,000		
CITI BANK		3 500 000,000	0,000			0,000	3 500 000,000	3 500 000,000	3 500 000,000	0,000	0,000
BIRD	1996	1 959 091,817	1 224 758,489		81 650,563	1 143 107,926	0,000	81 650,563	1 061 457,363	163 376,186	898 081,177
EXIM BANK	1999	7 840 440,608	5 321 188,987		354 745,931	4 966 443,056	0,000	354 745,931	4 611 697,125	709 491,870	3 902 205,255
BEI	2004	9 072 000,000	0,000	9 072 000,000	0,000	9 072 000,000	0,000	0,000	9 072 000,000	0,000	9 072 000,000
BEI	2004	4 599 000,000	0,000			0,000	4 599 000,000	0,000	4 599 000,000	0,000	4 599 000,000
STAR	oct-00	5 000 000,000	5 000 000,000			5 000 000,000	0,000	5 000 000,000	0,000	0,000	0,000
<b>Total</b>		<b>53 470 532,425</b>	<b>19 479 283,476</b>	<b>17 072 000,000</b>	<b>5 169 732,494</b>	<b>31 381 550,982</b>	<b>9 599 000,000</b>	<b>16 336 396,494</b>	<b>24 644 154,488</b>	<b>5 672 868,056</b>	<b>18 971 286,432</b>

## Les crédits à court terme (billets de trésorerie et certificats de leasing)

	Montant	Echéance	Tombée
<b>Billets de trésorerie</b>			
SICAR INVEST	400 000	09/06/2005	400 000
SANADET SICAV	4 000 000	12/01/2005	1 000 000
		15/01/2005	1 500 000
		18/01/2005	1 500 000
<b>Certificats de leasing*</b>			
BEST BANK	7 000 000	12/01/2005	2 000 000
		09/02/2005	4 000 000
		08/03/2005	1 000 000
<b>Total</b>	<b>11 400 000</b>		<b>11 400 000</b>

\* Le certificat de leasing est un mode de financement islamique mis en place par la BEST BANK assimilable au billet de trésorerie. Les intérêts sont présentés comme une participation au profit et sont payables à terme échu.

### 4.2.5. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2004/2 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	8	105 000	10 500 000		70%
SICAR					0%
SICAF					0%
Assurances	3	30 000	2 500 000	500 000	20%
Banques	1	15 000		1 500 000	10%
Personnes physiques					0%
Autres personnes morales					0%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>150 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>100%</b>

#### 4.2.6. Soldes intermédiaires de gestion (en Dinars)

Produits	2 004	2 003*	Charges	2 004	2 003*	Soldes	2 004	2 003*
Revenus de leasing	75 101 201	74 356 762	Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	59 570 954	59 379 123	Revenus nets de leasing	15 530 247	14 977 639
Revenus nets de leasing	15 530 247	14 977 639	Charges financières nettes	8 223 255	7 885 081			
Intérêts de retard	713 670	786 594						
Autres produits d'exploitation	55 108	51 661						
Variation des produits réservés	-100 015	-312 087						
Variation des intérêts de retard réservés	-110 696	-164 801						
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>16 088 314</b>	<b>15 339 006</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>8 223 255</b>	<b>7 885 081</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>7 865 059</b>	<b>7 453 925</b>
Marge commerciale (PNB)	7 865 059	7 453 925	Autres charges d'exploitation	1 247 967	1 133 856			
Produits des placements	513 284	472 046	Charges du personnel	1 753 271	1 694 382			
<b>Total</b>	<b>8 378 343</b>	<b>7 925 971</b>		<b>3 001 238</b>	<b>2 828 238</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>5 377 105</b>	<b>5 097 733</b>
Excédent Brut d'Exploitation	5 377 105	5 097 733	Dotations aux amortissements	432 466	369 083			
Autres gains ordinaires	116 349	143 580	Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 404 379	2 709 114			
Reprises sur provisions pour impôt différé	0	0	Créances radiées exercice 2004	763 640	0			
			Reprise sur provision suite à la radiation des créances 2004	-709 868	0			
			Dotations pour risques divers	55 000	10 000			
			Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	-1 122 536	-973 133			
			Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	41 030	94 770			
			Autres pertes ordinaires	102 282	16 231			
			Impôts sur les bénéfices	599 947	707 016			
<b>Total</b>	<b>5 493 454</b>	<b>5 241 313</b>	<b>Total</b>	<b>3 566 340</b>	<b>2 933 081</b>	<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>1 927 114</b>	<b>2 308 232</b>
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 927 114	2 308 232	Résultat négatif des activités ordinaires					
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires					
Effet positif des modifications comptables	0	44 114	Effet négatif des modifications comptables					
<b>Total</b>	<b>1 927 114</b>	<b>2 352 346</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>1 927 114</b>	<b>2 352 346</b>

\* retraités pour les besoins de comparaison

#### 4.2.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices (en Dinars)

	2 004	2 003	2 002
Bénéfice disponible	1 927 114	2 285 005	2 844 027
Réserves légale (5%)			73 444*
<b>Bénéfice après réserve légale</b>	<b>1 927 114</b>	<b>2 285 005</b>	<b>2 770 583</b>
Réserves pour fonds social**		30 000	30 000
<b>Bénéfice net distribuable</b>	<b>1 927 114</b>	<b>2 255 005</b>	<b>2 740 583</b>
Dividendes statutaires	500 000	500 000	500 000
Report à nouveau	1 149 132***	1 186 786	1 958 829
<b>Bénéfice disponible cumulé</b>	<b>2 576 246</b>	<b>2 941 791</b>	<b>4 199 412</b>
Super dividende	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves pour réinvestissements exonérés		300 000	1 689 632
Réserves pour risques		500 000	262 994
Tantièmes	65 000	60 000	60 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>1 511 246</b>	<b>1 081 791</b>	<b>1 186 786</b>

\* Complément au plafond de 10%

\*\* accordé à fonds perdus au personnel de la société. cette affectation a cessé d'être opérée à fonds perdus à compter de l'exercice 2004. les bonifications au titre du fonds social sont désormais imputées aux dépenses d'exploitation et sont ainsi comptabilisées parmi les comptes de charges.

\*\*\* se référer au tableau de mouvement des capitaux propres

#### 4.2.8. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation (en Dinars)

	2 004	2 003	2 002
Produits nets de leasing (total des produits d'exploitation)	16 088 314	15 339 006	15 839 671
Résultat d'exploitation	2 512 993	2 887 899	3 604 035
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat d'exploitation par action	2.513	2.888	3.604
Produits nets de leasing par action	16.088	15.339	15.840

#### 4.2.9. Evolution du bénéfice net (en Dinars)

Désignation	2 004	2 003*	2 002
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	2 527 061	3 015 248	3 575 073
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	1 927 114	2 308 232	2 844 027
Capital social (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	2.527	3.015	3.575
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	1.927	2.308	2.844
Bénéfice avant impôt / Capital social	25.3%	30.2%	35.8%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	19.3%	23.1%	28.4%

\* D'après les états financiers retraités

#### 4.2.10. Evolution des dividendes (en Dinars)

Désignation	2 002	2 003	2 004
Dividendes (en Dinars)	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.500	1.500	1.500
% du nominal	15%	15%	15%
Date de paiement	16/06/2003	14/06/2004	15/06/2005

4.2.11. Tableau de mouvement des capitaux propres compte tenu des retraitements opérés lors de l'arrêté des états financiers au 31/12/2004 (en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social à risques divers	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2002</b>	10 000 000	926 556	196 000	241 005	402 187	1 958 830	2 844 027	22 218 605
Affectation approuvée par l'AGO du 05/06/2003		73 444		1 689 632	30 000*	787 956	-2 844 027	0
Dividendes de 2002						-1 500 000		-1 500 000
Tantièmes de 2002						-60 000		-60 000
Mouvement sur fonds social					-30 000			-30 000
Transfert de réserves (AGO du 05/06/2003)			-196 000	-241 005	437 005			0
Résultat au 31/12/2003							2 285 005	2 285 005
<b>Solde au 31/12/2003 avant retraitement</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	402 187	1 186 786	2 285 005	22 913 611
retraitement touchant le résultat							23 227	23 227
Effet des modifications comptables sur les exercices antérieurs						44 114		44 114
<b>solde au 31/12/2003 après retraitement</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	402 187	1 230 900	2 308 232	22 980 951
Affectation approuvée par l'AGO du 28/05/2004				300 000	30 000*	1 478 232	-2 308 232	0
Dividendes de 2003						-1 500 000		-1 500 000
Tantièmes de 2003						-60 000		-60 000
Mouvement sur fonds social					-30 000			-30 000
Résultat au 31/12/2004							1 927 114	1 927 114
<b>Solde au 31/12/2004</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	402 187	1 149 132	1 927 114	23 318 065
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2005						1 927 114	-1 927 114	0
Dividendes de 2004						-1 500 000		-1 500 000
Tantièmes de 2004						-65 000		-65 000
<b>Solde au 31/12/2004 après affectation des résultats</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	402 187	1 511 246	0	21 753 065

\*accordé à fonds perdus au personnel de la société. cette affectation a cessé d'être opérée à fonds perdus à compter de l'exercice 2004. les bonifications au titre du fonds social sont désormais imputées aux dépenses d'exploitation et sont ainsi comptabilisées parmi les comptes de charges.

#### 4.2.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement (en Dinars)

Désignation	2 004	2 003*	2 002
Bénéfice net	1 927 114	2 308 232	2 844 027
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	59 570 954	59 379 123	61 171 713
Amortissements des immobilisations propres	432 466	369 083	566 877
Provisions	2 431 646	1 840 751	1 447 097
Marge brute d'autofinancement	64 362 180	63 897 189	66 029 714

\* Selon états financiers retraités

#### 4.2.13. Evolution de la structure financière (en Dinars)

Désignation	2 004	2 003*	2 002
Capitaux propres avant affectation (1)	23 318 065	22 980 952	22 218 605
Passifs non courants (2)	71 194 786	53 691 579	66 996 908
Capitaux permanents (1)+(2)	94 512 851	76 672 531	89 215 513
Actifs non courants (3)	137 664 304	137 145 167	134 244 935
Fonds de roulement (1)+(2)-(3)	-43 151 453	-60 472 636	-45 029 422

\* Selon états financiers retraités

#### 4.2.14. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2 004	2 003*	2 002
<b><u>Indicateurs de gestion (en Dinars)</u></b>			
Résultat net (1)	1 927 114	2 308 232	2 844 027
Engagements (2) (Immo en location nettes + Immo financières nettes + Clients bruts)	149 203 985	150 054 311	145 737 074
Fonds propres avant résultat net (3)	21 390 951	20 672 720	19 374 578
Clients et comptes rattachés (4)	15 906 817	16 768 679	14 970 390
Créances classées (5)	23 574 091	24 510 805	20 323 043
Agios réservés (6)	2 254 686	2 043 974	1 567 087
Provisions clients (7)	9 545 120	7 973 143	6 237 162
Emprunts et concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	118 899 537	114 221 105	108 500 438
Charges financières (9)	8 223 255	7 885 081	8 215 132
Capitaux permanents (10)	94 512 851	76 672 531	89 215 513
<b><u>Ratios propres aux sociétés de leasing</u></b>			
Fonds propres (avant résultat) / Engagements(3)/(2)	14,34%	13,78%	13,29%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	9,01%	11,17%	14,68%
Couverture clients (6)+(7)/(4)	74,18%	59,74%	52,13%
Risque portefeuille (4)/(2)	10,66%	11,18%	10,27%
Taux des créances classées (5)/(2)	15,80%	16,33%	13,95%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)	50,05%	40,87%	38,40%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6,92%	6,90%	7,57%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n°99-04**	15,84%	15,11%	15,10%
<b><u>Ratios de structure</u></b>			
Actifs non courants / Total bilan	88,68%	88,20%	90,05%
Actifs courants / Total bilan	11,32%	11,80%	9,95%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	15,02%	14,78%	14,90%
Passifs non courants / Total bilan	45,86%	34,53%	44,94%
Passifs courants / Total bilan	39,12%	50,69%	40,16%
Total passifs / Total bilan	84,98%	85,22%	85,10%
<b><u>Ratios de gestion</u></b>			
Résultat d'exploitation / Revenus bruts de leasing	3,35%	3,88%	4,67%
Charges de personnel / Revenus bruts de leasing	2,33%	2,28%	1,90%
Revenus bruts de leasing / Capitaux propres avant affectation	322,07%	323,56%	347,12%
<b><u>Ratios de solvabilité</u></b>			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	32,75%	42,80%	33,16%

Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	24,67%	29,97%	24,90%
--	--------	--------	--------

#### **Ratios de liquidité**

Actifs courants / Passifs courants	28,93%	23,28%	24,79%
------------------------------------	--------	--------	--------

Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	13,24%	7,01%	5,67%
--	--------	-------	-------

\* Selon états financiers retraités

\*\* Ce ratio prudentiel exige de chaque banque et établissement financier que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

### **4.2.15. Comportement boursier de la valeur ATL**

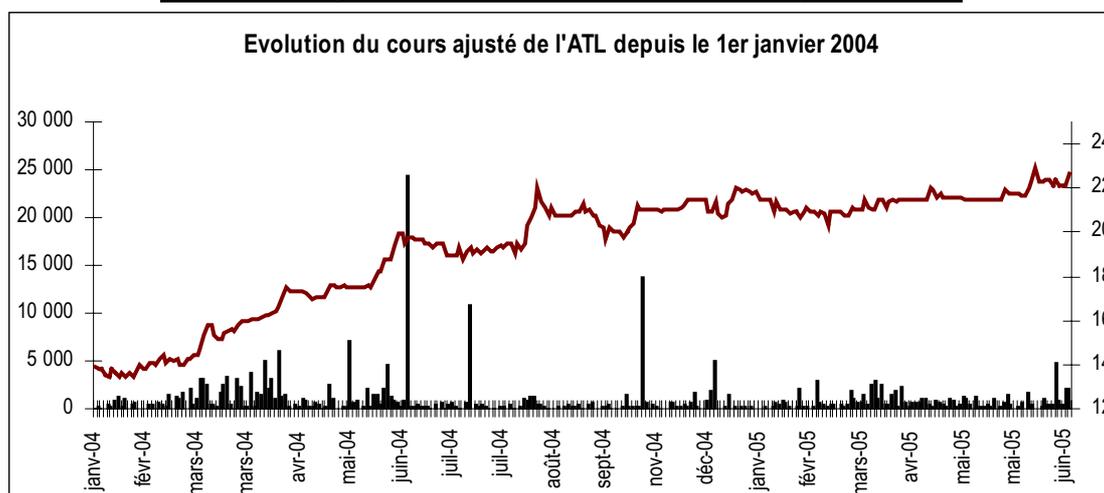
Durant l'année 2004, la tendance du cours du titre ATL s'est renversée par rapport à celle de 2003 : après une baisse de 11,19% en 2003, le titre a connu une hausse de 57,78% en 2004 en atteignant un cours de clôture de 19,800 D au 31/12/2004. Les extrêmes des cours enregistrés en 2004 ont été de 13,000 D pour le cours le plus bas et de 20,520 D pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui ont fait l'objet d'échange durant l'année 2004 est de 183.789, soit un taux de rotation de l'année de 18,38% contre 10,29% en 2003.

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Cours fin de période	32,000	24,600	16,890	13,500	19,800
Capitalisation boursière	32 000 000	24 600 000	16 890 000	13 500 000	19 800 000
Nombre de titres traités	518 216	189 453	167 484	102 932	183 789
Rendement de la période	-12,27%	-17,50%	-24,02%	-11,19%	57,78%
Valeur comptable nette	19,483	21,265	22,219	22,981	23,318
Cours plus haut	45,860	32,000	25,000	17,100	20,520
Cours plus bas	29,080	21,340	15,520	12,300	13,000
Bénéfice par action*	3,601	3,601	2,844	2,308	1,927
Dividende par action	1,800	1,800	1,500	1,500	1,500
Date de distribution	18/06/2001	15/04/2002	16/06/2003	14/06/2004	15/06/2005
PER*	8,89	6,83	5,94	5,85	10,27
Dividend Yield	5,63%	7,32%	8,88%	11,11%	7,58%
Taux de rotation	51,82%	18,95%	16,75%	10,29%	18,38%

\* Selon situation retraitée

Durant les cinq premiers mois de 2005, le cours du titre ATL a évolué très faiblement par rapport au marché, puisqu'il s'est apprécié de 3,54% depuis le début de l'année.

	31/03/2005	31/05/2005
Cours fin de période	19.920	20.800
Capitalisation boursière	19 920 000	20 800 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2005)	20.500	20.800
Cours plus bas (depuis le 01/01/2005)	18.850	18.850
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2005)	33 065	57 137
Capitaux échangés en mD (depuis le 01/01/2005)	647	1 131
Rendement de la période	0.61%	5.05%



## CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 5.1. Conseil d'Administration

#### 5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Salah JEBALI	Président	Lui même	2003-2005	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	M. Jamel JENANA*	2003-2005	Tunis
M. Chedly OUNIS	Membre	Lui même	2003-2005	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	M. Youssef IDANI**	2003-2005	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	Mme Malika SOLTANI	2003-2005	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	M. Férid ABBES	2003-2005	Tunis
LA CARTE	Membre	M. Abderrahmen FATMI	2003-2005	Tunis
M. Ridha ZERZRI	Membre	Lui même	2003-2005	Tunis
SPDIT-SICAF	Membre	M. Mohamed Ali BAKIR***	2003-2005	Tunis
M. Chedly BEN AMMAR	Membre	Lui même	2003-2005	Tunis
M. Mohamed Sadok DRISS	Membre	Lui même	2003-2005	Tunis
ATI SICAF	Membre	M. Othman ZAHEG****	2003-2005	Tunis

\* Nommé en remplacement de M. Kamel BEN NJIMA en date du 08/06/2005

\*\* Nommé en remplacement de M. Moncef DAKHLI en date du 23/04/2004

\*\*\* Nommé en remplacement de M. Habib NEIFER en date du 01/06/2004

\*\*\*\* Nommé en remplacement de M. Jamel JENANA en date du 10/06/2005

L'AGE du 28/05/2004 a décidé de nommer M. Moncef DAKHLI en qualité de conseiller et ce pour le restant de son mandat (2003-2005), et ce en raison de sa grande expérience qui pourra soutenir les actions entreprises par l'ATL. M. Moncef DAKHLI est actuellement président directeur général de la BNA.

#### 5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
M. Salah JEBALI	Président Directeur Général	2003-2005	Tunis
M. Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

#### 5.1.3. Principale activité exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membres	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
M. Salah JEBALI	Président du Conseil d'Administration de la société SARI
M. Chedly OUNIS	Consultant
M. Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
M. Chedly BEN AMMAR	Dirigeant de la société CURAT, Administrateur à l'ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	Groupe Mohamed DRISS, Administrateur à la BH
M. Zouheir TANBOURA	Néant

#### 5.1.4. Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Salah JEBALI	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
M. Chedly OUNIS	Néant
M. Ridha ZERZRI	ATB
M. Chedly BEN AMMAR	ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	BH
M. Zouheir TANBOURA	Néant

### 5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	M. Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
Banque Nationale Agricole	M. Youssef IDANI	Directeur Central de l'Organisation et de l'Informatique
Banque Nationale Agricole	Mme Malika SOLTANI	Directeur Central chargée des Etudes et du Contrôle de gestion
SEFINA SICAF	M. Férid ABBES	Président Directeur Général
LA CARTE	M. Abderrahmen FATMI	Directeur Général Adjoint
SPDIT-SICAF	M. Mohamed Ali BAKIR	Président Directeur Général
ATI-SICAF	M. Othman ZAHEG	Président Directeur Général

## 5.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2004

### 5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence et des tantièmes s'élève à 130 000 dinars au titre de l'exercice 2004.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 232.003 dinars bruts au titre de l'année 2004.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction et qui présentent une valeur comptable nette de 145.955 dinars au 31/12/2004.

### 5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

## 5.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
Société FOURATI & Associés – KPMG Tunisie	7, Rue de Mauritanie – 1002 Tunis	2003-2005
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 793 544 Fax : 71 783 568	

## 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital

- Diverses dépenses et rémunérations servies à M. Chedly OUNIS, membre du conseil d'administration de l'ATL sont logées dans un compte d'attente. Le solde de ce compte qui s'établit au 31/12/2004 à 92 478 dinars est totalement provisionné. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 27/08/1999 et le 14/03/2000.
- Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.
- L'encours des crédits bancaires auprès de la BNA s'élève au 31/12/2004 à 1,8MD.
- Les concours bancaires de l'ATB et de la BNA (comptes débiteurs) au profit de l'ATL au 31/12/2004 sont respectivement de 2 306 676D et 4 182 690D.

## CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. Evolution récente et Orientations

#### 6.1.1. Evolution récente

La reprise du secteur de leasing en 2004 s'est poursuivie durant le premier trimestre de 2005, puisque les mises en forces du secteur ont atteint 110,9 MD soit une croissance de 10,2%.

Pour l'ATL qui essaye d'améliorer la qualité de son portefeuille et de maintenir une marge acceptable, le premier trimestre de 2005 s'est traduit par une diminution des mises en forces de 32,7% pour atteindre un niveau de 14MD.

#### 6.1.2. Orientations

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 80% au terme de l'année 2008.

Pour la période allant de 2005 à 2008 et dans une optique de reprise effective de l'activité économique, l'objectif retenu est de continuer le rythme de croissance de 10% l'an, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client conformément aux nouvelles directives des instances réglementaires.

### 6.2. Perspectives d'avenir

Compte tenu des résultats de l'année 2004, les hypothèses de base retenues pour l'établissement de la rentabilité prévisionnelle 2005 – 2009 sont maintenues les mêmes que celles présentées dans le prospectus d'émission de l'emprunt obligataire « ATL 2004/2 » visé par le CMF sous le n°05-498 en date du 14/01/2005.

#### 6.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

##### Mises en force

- €# De 2005 à 2008, les mises en force évolueront avec une moyenne de 10% par an,
- €# Le taux moyen retenu pour les besoins de simulations est de 12,5%

La répartition mensuelle des mises en force de 2004 à 2008 est faite selon les hypothèses suivantes :

- €# 52% le premier semestre et 48% le deuxième semestre,
- €# des avances au taux de 12%,
- €# une durée moyenne du contrat de 43 mois,
- €# un montant moyen de 45mD,
- €# un taux d'intérêt de 12,5%.

(en MD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Mises en force	72,2	80,0	88	97	107,0	118,0
Taux d'évolution	9,73%	11%	10%	10%	10%	10%

Les approbations au 30/06/2005 ont atteint 51MD pour un objectif annuel de 100MD, soit un taux de réalisation de 51%. Au 30/06/2005, les mises en force ont atteint 35,1MD pour un objectif de 80MD, soit un taux de réalisation de 43,8%. Le retard dans les mises en force se trouve dans le stock des approbations non consommées à fin juin 2005.

##### Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing :

De 2005 à 2008, ces éléments sont le résultat des simulations compte tenu des hypothèses retenues ci dessus.

€# **Revenus bruts de leasing :**

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Loyers bruts	74 783	80 678	89 897	101 581	116 642	124 372
Régularisation 12/N-1	3 882	3 837	4 818	5 292	5 947	6 921
Décote 1%		807	899	1 016	1 166	1 244
Régularisation 12/N(2/3)	3 837	4 818	5 292	5 947	6 921	6 993
Produits accessoires	273	300	330	363	400	440
<b>Revenus bruts de leasing</b>	<b>75 101</b>	<b>79 191</b>	<b>88 854</b>	<b>100 273</b>	<b>114 902</b>	<b>123 495</b>

€# **Amortissements des immobilisations en leasing :**

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Amortissements	59 502	64 633	71 659	81 728	95 017	101 342
Régularisation 12/N-1	3 132	3 063	3 833	4 247	4 799	5 695
Décote 1%		646	717	817	950	1 013
Régularisation 12/N(2/3)	3 063	3 833	4 247	4 799	5 695	5 679
<b>Amortissements en leasing</b>	<b>59 571</b>	<b>63 216</b>	<b>70 529</b>	<b>80 359</b>	<b>93 170</b>	<b>100 345</b>

**Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :**

Les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation évolueront au taux moyen de 5%.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation	769	807	848	890	934	981

**Variation des produits réservés :**

La variation des agios réservés (marge sur les loyers impayés des clients classés) évoluera au taux de 10% l'an.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Variation des agios réservés	100	110	121	133	146	161

**Refinancement et Charges financières :**

Les besoins en refinancement de 2005 à 2008 sont répartis en 60% pour les emprunts obligataires et 40% pour les crédits bancaires.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Emprunts obligataires (60%)	28 250	27 900*	26 400	27 600	28 800	30 000
Crédits bancaires (40%)	30 000	18 600	17 600	18 400	19 200	20 000
<b>Refinancement</b>	<b>58 250</b>	<b>46 500</b>	<b>44 000</b>	<b>46 000</b>	<b>48 000</b>	<b>50 000</b>

\* dont 15 000 « ATL 2004/2 »

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel de 2005 à 2009 est considéré être réalisé à part égal à raison de ¼ par trimestre au taux moyen de 7%.

Les charges financières sont calculées à partir des échéanciers des emprunts en cours et à contracter.

(en Dinars)	Anciens emprunts et crédits		Nouveaux emprunts et crédits		Total emprunts et crédits	
	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
2005	28 372 793	6 778 091	0	1 041 250	28 372 793	7 819 341
2006	23 392 793	5 111 561	6 300 000	3 921 750	29 692 793	9 033 311
2007	22 317 562	3 424 665	15 100 000	6 263 250	37 417 562	9 687 915
2008	14 649 263	2 373 192	24 300 000	8 111 250	38 949 263	10 484 442
2009	12 725 499	1 247 315	33 900 000	9 437 750	46 625 499	10 685 065
<b>Total</b>	<b>101 457 910</b>	<b>18 934 822</b>	<b>79 600 000</b>	<b>28 775 250</b>	<b>181 057 910</b>	<b>47 710 072</b>

### **Produits de placement :**

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Produits de placement	513	539	566	594	624	655

### **Charges du personnel :**

Dans une optique d'absence du besoin de recrutement, l'évolution des charges du personnel correspond aux augmentations conventionnelles triennales et aux avancement et passage de grade. Il est pris comme hypothèse une évolution de 8% annuellement.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Charges du personnel	1 753	1 894	2 045	2 209	2 385	2 576

### **Autres charges d'exploitation :**

Une évolution annuelle de 5% de ces charges est retenue.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Autres charges d'exploitation	1 248	1 310	1 376	1 445	1 517	1 593

### **Dotations aux amortissements :**

Il s'agit des immobilisations propres et des résorptions des frais financiers. Une évolution annuelle de 10% a été retenue.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Dotations aux amortissements	432	476	523	576	633	696

### **Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :**

L'année 2004 a subi un effort exceptionnel en matière de provisionnement (une augmentation de 36% des dotations aux provisions) pour atteindre une couverture minimale exigée par la BCT de 50% des créances classées.

Pour atteindre l'objectif en terme de taux de couverture fixé à 80% en 2008, l'ATL prévoit de diminuer le niveau des clients classés tout en continuant à réserver des provisions avec des dotations qui baisseront de 10% l'an à partir de 2005.

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	2 391	1 700	1 530	1 377	1 239	1 115

### **Impôt sur les sociétés :**

L'impôt est décompté au taux de 25% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations des amortissements fiscaux) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés. A partir de 2008, l'impôt est décompté au taux de 20%.

### **Distribution des dividendes :**

Par rapport aux prévisions du prospectus d'émission « ATL 2004/2 », la distribution des dividendes a été actualisée en tenant compte des réalisations de 2004, ainsi que la distribution effective des bénéfices.

Le dividende prévisionnel par action serait de :

	<b>2 005</b>	<b>2 006</b>	<b>2 007</b>	<b>2 008</b>	<b>2009</b>
Dividende par action (en Dinars)	1,500	1,600	1, 700	1,800	1,900

**Provision des dépréciation des immobilisations en leasing :**

Cette rubrique représente la part des provisions sur les engagements clients en couverture de l'encours financier. Elle est égale pour :

2005 : Le solde de 2004 + 30% de la dotation aux provisions de 2005

2006 : Le solde de 2005 + 40% de la dotation aux provisions de 2006

2007 : Le solde de 2006 + 50% de la dotation aux provisions de 2007

2008 : Le solde de 2007 + 60% de la dotation aux provisions de 2008

2009 : Le solde de 2008 + 70% de la dotation aux provisions de 2009

**Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont mouvementées par les réinvestissements exonérés annuels et les ventes des participations en portage selon les échéanciers de remboursement.

**Provisions pour dépréciation de titres :**

L'évolution correspond à une dotation annuelle de 100mD.

**Décassements de leasing :**

Une évolution annuelle de 15% a été retenue.

## 6.2.2. Etats financiers prévisionnels

### Bilans prévisionnels (en mD):

<b>ACTIFS</b>	<b>2 004</b>	<b>2 005</b>	<b>2 006</b>	<b>2 007</b>	<b>2 008</b>	<b>2 009</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Immobilisations propres incorporelles	111	112	113	114	115	116
Amortissements	-107	-108	-108	-109	-110	-110
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Immobilisations propres corporelles	5 041	5 090	5 139	5 188	5 237	5 286
Amortissements	-989	-1 270	-1 578	-1 918	-2 292	-2 703
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 052</b>	<b>3 821</b>	<b>3 561</b>	<b>3 270</b>	<b>2 946</b>	<b>2 584</b>
Immobilisations en leasing	301 202	381 202	469 202	566 202	673 202	791 202
Amortissements	-172 346	-235 562	-306 091	-386 450	-479 620	-579 965
Provision pour dépréciation immo leasing	-2 217	-2 727	-3 339	-4 028	-4 772	-5 552
<b>Valeurs nettes</b>	<b>126 639</b>	<b>142 913</b>	<b>159 772</b>	<b>175 724</b>	<b>188 811</b>	<b>205 685</b>
Immobilisations financières	6 849	8 047	9 458	11 187	11 564	12 636
Provisions	-191	-291	-391	-491	-591	-691
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 658</b>	<b>7 756</b>	<b>9 067</b>	<b>10 696</b>	<b>10 973</b>	<b>11 945</b>
Autres Actifs non courants	311	326	343	360	378	397
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>137 664</b>	<b>154 820</b>	<b>172 747</b>	<b>190 056</b>	<b>203 113</b>	<b>220 616</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Clients et comptes rattachés	15 907	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Provisions et Agios réservés	-9 582	-11 004	-12 177	-13 146	-13 950	-14 624
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 324</b>	<b>3 996</b>	<b>2 823</b>	<b>1 854</b>	<b>1 050</b>	<b>376</b>
Autres actifs courants	1 167					
Provisions	-12					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 155</b>	<b>1 213</b>	<b>1 273</b>	<b>1 337</b>	<b>1 404</b>	<b>1 474</b>
Placements et autres actifs financiers	2 047	2 150	2 257	2 370	2 488	2 613
Liquidités et équivalents de liquidités	8 042	10 268	14 258	13 505	18 828	14 334
<b>Total des actifs courants</b>	<b>17 568</b>	<b>17 626</b>	<b>20 612</b>	<b>19 066</b>	<b>23 770</b>	<b>18 796</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>155 233</b>	<b>172 447</b>	<b>193 358</b>	<b>209 122</b>	<b>226 883</b>	<b>239 412</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2 004</b>	<b>2 005</b>	<b>2 006</b>	<b>2 007</b>	<b>2 008</b>	<b>2 009</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	10 242	10 242	10 242	10 242	10 242	10 242
Résultats reportés	1 149	1 511	2 788	4 781	7 309	10 742
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>21 391</b>	<b>21 753</b>	<b>23 030</b>	<b>25 023</b>	<b>27 551</b>	<b>30 984</b>
Résultat de l'exercice	1 927	2 842	3 657	4 293	5 298	6 145
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>23 318</b>	<b>24 595</b>	<b>26 688</b>	<b>29 316</b>	<b>32 849</b>	<b>37 129</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>Passifs non courants</b>						
Emprunts	71 011	87 818	94 401	101 452	102 826	103 601
Provisions	184	284	384	484	584	684
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>71 195</b>	<b>88 102</b>	<b>94 784</b>	<b>101 935</b>	<b>103 410</b>	<b>104 284</b>
<b>Passifs courants</b>						
Fournisseurs et comptes rattachés	5 324	5 857	6 442	7 086	7 795	8 575
Autres passifs courants	6 520	7 498	8 623	9 916	11 404	13 114
Concours bancaires et autres passifs financiers	48 875	46 395	56 822	60 868	71 425	76 310
<b>Total des passifs courants</b>	<b>60 720</b>	<b>59 749</b>	<b>71 887</b>	<b>77 871</b>	<b>90 624</b>	<b>97 999</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>131 915</b>	<b>147 851</b>	<b>166 671</b>	<b>179 806</b>	<b>194 034</b>	<b>202 284</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>155 233</b>	<b>172 447</b>	<b>193 359</b>	<b>209 122</b>	<b>226 883</b>	<b>239 412</b>

**Etats de résultats prévisionnels (en mD):**

Désignation	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
<b>Produits d'exploitation</b>						
Revenus bruts de leasing	75 101	79 191	88 854	100 273	114 902	123 495
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation	769	807	848	890	934	981
Variation des produits réservés	-100	-110	-121	-133	-146	-161
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing	-59 571	-63 216	-70 529	-80 359	-93 170	-100 345
Variation des intérêts de retard réservés	-111	-122	-134	-147	-162	-178
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>16 088</b>	<b>16 550</b>	<b>18 918</b>	<b>20 524</b>	<b>22 358</b>	<b>23 792</b>
Charges financières nettes	-8 223	-7 819	-9 033	-9 688	-10 484	-10 685
Produits de placements	513	539	566	594	624	655
<b>Produits nets</b>	<b>8 378</b>	<b>9 269</b>	<b>10 450</b>	<b>11 430</b>	<b>12 497</b>	<b>13 762</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Charges du personnel	-1 753	-1 894	-2 045	-2 209	-2 385	-2 576
Autres charges d'exploitation	-1 248	-1 310	-1 376	-1 445	-1 517	-1 593
Dotations aux amortissements	-432	-476	-523	-576	-633	-696
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 391	-1 700	-1 530	-1 377	-1 239	-1 115
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-41	-100	-100	-100	-100	-100
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-5 865</b>	<b>-5 480</b>	<b>-5 574</b>	<b>-5 706</b>	<b>-5 875</b>	<b>-6 081</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 513</b>	<b>3 790</b>	<b>4 876</b>	<b>5 724</b>	<b>6 623</b>	<b>7 681</b>
Autres gains ordinaires	116					
Autres pertes ordinaires	-102					
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>2 527</b>	<b>3 790</b>	<b>4 876</b>	<b>5 724</b>	<b>6 623</b>	<b>7 681</b>
Impôts sur les bénéfices	-600	-947	-1 219	-1 431	-1 325	-1 536
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>1 927</b>	<b>2 842</b>	<b>3 657</b>	<b>4 293</b>	<b>5 298</b>	<b>6 145</b>
Eléments extraordinaires						
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 927</b>	<b>2 842</b>	<b>3 657</b>	<b>4 293</b>	<b>5 298</b>	<b>6 145</b>

### Etats de flux prévisionnels (en mD):

Désignation	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Encaissements clients	90 435	92 904	103 157	116 338	133 212	143 148
Décaissements leasing	-74 719	-92 000	-101 200	-111 550	-123 050	-135 700
Encaissements autre que leasing	46 767	29 392	30 308	29 353	29 109	29 109
Décaissements autre que leasing	-47 578	-23 474	-24 104	-23 542	-23 114	-23 114
Décaissement personnel	-1 332	-1 894	-2 045	-2 209	-2 385	-2 576
Intérêts payés	-6 137	-7 819	-9 033	-9 688	-10 484	-10 685
Intérêts perçus	322	539	566	594	624	655
Impôts et taxes payés à l'Etat	-4 481	-4 705	-4 940	-5 187	-5 447	-5 719
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>3 277</b>	<b>-7 057</b>	<b>-7 292</b>	<b>-5 891</b>	<b>-1 536</b>	<b>-4 882</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-592	-100	-100	-100	-100	-100
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres	43	50	50	50	50	50
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 710	-1 800	-1 624	-2 090	-2 453	-2 838
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières	1 926	602	214	360	2 077	1 767
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-333</b>	<b>-1 248</b>	<b>-1 460</b>	<b>-1 780</b>	<b>-427</b>	<b>-1 122</b>
Dividendes et autres distributions	-1 560	-1 565	-1 565	-1 665	-1 765	-1 865
Encaissements provenant des emprunts	105 621	46 500	44 000	46 000	48 000	50 000
Remboursement des emprunts	-110 515	-28 373	-29 693	-37 418	-38 949	-46 625
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-6 454</b>	<b>16 562</b>	<b>12 742</b>	<b>6 917</b>	<b>7 286</b>	<b>1 510</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-3 511</b>	<b>8 257</b>	<b>3 990</b>	<b>-754</b>	<b>5 323</b>	<b>-4 494</b>
Trésorerie début d'exercice	5 522	2 011	10 268	14 258	13 505	18 828
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>2 011</b>	<b>10 268</b>	<b>14 258</b>	<b>13 505</b>	<b>18 828</b>	<b>14 334</b>

### 6.2.3. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mD)	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Résultat net	1 927	2 842	3 657	4 293	5 298	6 145
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	59 571	63 216	70 529	80 359	93 170	100 345
Amortissements des immobilisations propres	432	476	523	576	633	696
Provisions	2 432	1 800	1 630	1 477	1 339	1 215
<b>Cash Flow prévisionnel</b>	<b>64 362</b>	<b>68 334</b>	<b>76 340</b>	<b>86 705</b>	<b>100 441</b>	<b>108 402</b>

### 6.2.4. Ratios prévisionnels

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	16.2%	14.7%	13.8%	13.9%	14.2%	15.3%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	30.1%	24.8%	24.4%	24.7%	26.8%	29.9%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	13.8%	12.6%	11.9%	12.0%	12.1%	12.9%
Résultat net / Revenus bruts de leasing	2.6%	3.6%	4.1%	4.3%	4.6%	5.0%
Total Passifs / Total Bilan	85.0%	85.7%	86.2%	86.0%	85.5%	84.5%
Couverture clients (Provisions et Agios réservés / Clients bruts)	74.18%	91.5%	103.4%	114.5%	124.8%	134.5%

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Montant des créances classées	23 574	23 500	23 400	23 300	23 200	23 100
Ratio des créances classées	16.75%	15.5%	15.0%	14.5%	14.0%	13.5%
Ratio de couverture des créances classées	50.06%	58.4%	66.3%	73.7%	80.7%	87.3%

## 6.2.5. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL (en Dinars)

			2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
<b>ATL 2000/1</b>		<b>Annuités</b>	<b>2 420 000</b>	<b>2 280 000</b>	<b>2 140 000</b>			
Taux d'intérêt:	7%	Intérêts	420 000	280 000	140 000			
Echéance:	31/07/2007	Capital	2 000 000	2 000 000	2 000 000			
<b>ATL 2000/2</b>		<b>Annuités</b>	<b>3 509 600</b>					
Taux d'intérêt:	7%	Intérêts	229 600					
Echéance:	29/12/2005	Capital	3 280 000					
<b>ATL 2001/1</b>		<b>Annuités</b>	<b>2 294 000</b>	<b>2 147 000</b>				
Taux d'intérêt:	7.35%	Intérêts	294 000	147 000				
Echéance:	14/09/2006	Capital	2 000 000	2 000 000				
<b>ATL 2001/2</b>		<b>Annuités</b>	<b>4 423 640</b>	<b>4 155 760</b>	<b>3 887 880</b>			
Taux d'intérêt:	7.40%	Intérêts	803 640	535 760	267 880			
Echéance:	30/01/2007	Capital	3 620 000	3 620 000	3 620 000			
<b>ATL 2002/1</b>		<b>Annuités</b>	<b>2 932 800</b>	<b>2 755 200</b>	<b>2 577 600</b>			
Taux d'intérêt:	7.40%	Intérêts	532 800	355 200	177 600			
Echéance:	15/10/2007	Capital	2 400 000	2 400 000	2 400 000			
<b>ATL 2002/2</b>		<b>Annuités</b>	<b>2 592 000</b>	<b>2 444 000</b>	<b>2 296 000</b>	<b>2 148 000</b>		
Taux d'intérêt:	7.40%	Intérêts	592 000	444 000	296 000	148 000		
Echéance:	15/04/2008	Capital	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		
<b>ATL 2003/1</b>		<b>Annuités</b>	<b>5 444 000</b>	<b>5 155 200</b>	<b>4 866 400</b>	<b>4 577 600</b>	<b>4 288 800</b>	
Taux d'intérêt:	TMM* +1,5%	Intérêts	260 000	208 000	156 000	104 000	52 000	
Echéance:	15/03/2009	Capital	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	
Taux d'intérêt:	7.4%	Intérêts	1 184 000	947 200	710 400	473 600	236 800	
Echéance:	15/03/2009	Capital	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	
<b>ATL 2004/1</b>		<b>Annuités</b>	<b>3 981 000</b>	<b>3 784 800</b>	<b>3 588 600</b>	<b>3 392 400</b>	<b>3 196 200</b>	
Taux d'intérêt:	TMM* +1,5%	Intérêts	923 000	738 400	553 800	369 200	184 600	
Echéance:	16/08/2009	Capital	2 840 000	2 840 000	2 840 000	2 840 000	2 840 000	
Taux d'intérêt:	7.25%	Intérêts	58 000	46 400	34 800	23 200	11 600	
Echéance:	16/08/2009	Capital	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	
<b>ATL 2004/2</b>		<b>Annuités</b>		<b>4 035 000</b>	<b>3 828 000</b>	<b>3 621 000</b>	<b>3 414 000</b>	<b>3 207 000</b>
Taux d'intérêt:	TMM* +1,25%	Intérêts		125 000	100 000	75 000	50 000	25 000
Echéance:	31/03/2010	Capital		400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Taux d'intérêt:	7%	Intérêts		910 000	728 000	546 000	364 000	182 000
Echéance:	31/03/2010	Capital		2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000
<b>Total des remboursements</b>			<b>27 597 040</b>	<b>26 756 960</b>	<b>23 184 480</b>	<b>13 739 000</b>	<b>10 899 000</b>	<b>3 207 000</b>
<b>Cash flow prévisionnel</b>			<b>68 334 261</b>	<b>76 339 588</b>	<b>86 704 609</b>	<b>100 440 639</b>	<b>108 402 022</b>	
<b>Remboursement / Cash Flow</b>			<b>40.39%</b>	<b>35.05%</b>	<b>26.74%</b>	<b>13.68%</b>	<b>10.05%</b>	

\* TMM= 5% à titre indicatif

***Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle***



S.F.A. KPMG TUNISIE  
10, Rue de Jérusalem  
1002, Tunis Belvédère  
Tunisie

Téléphone : + 216 71 280 143  
Télécopie : + 216 71 281 477  
E-mail : fourati.kpmg@planet.tn

## ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L »

Ennour Building  
Centre Urbain Nord

1082 MAHRAJENE

### *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES 2005-2009*

Nous avons examiné les projections de la société ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L » pour la période allant de 2005 à 2009, selon les normes généralement admises en la matière. Ces projections ainsi que les hypothèses présentées dans le chapitre 7 « Renseignement concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir » du document de référence de 2005 relatif à l'émission d'emprunts obligataires sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces projections ont été élaborées dans le cadre du document de référence de 2005 relatif à l'émission d'emprunts obligataires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L ». Du fait que l'entité a pris en compte son programme de développement pour la période 2005-2009, les projections ont été établies sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois, rappelé qu'elles reposent en partie sur des hypothèses théoriques dont le caractère est aléatoire. A notre avis, ces projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites.

.../...

hypothèses retenues se produisaient, les réalisations  
de manières significatives, dès lors que tous les  
comme prévu.

IS, le 20 JUIN 2005

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Société Fourati & Associés  
KPMG TUNISIE

